

L'INCIDENT DAVID A OTTAWA

Texte du discours prononcé, devant la délégation québécoise par le député de Terrebonne et de sa motion—Les concessions du passé—"Québec n'oubliera pas"—Le programme de l'avenir.

A raison d'une importance que signalait la Gazette de ce matin, nous donnons ci-dessous le texte même du discours prononcé hier, à Ottawa, par M. Athanase David, et de sa motion demandant aux députés de la province de s'abstenir dans le choix du chef.

Messieurs les Présidents et messieurs les députés de Québec.

Au moment d'entrer dans cette salle, chacun de nous instinctivement recherchait la haute silhouette de l'homme qui, durant près de vingt-cinq ans, fut le chef reconnu du parti libéral au Canada.

Nous croyons encore à sa présence au milieu de nous, tellement il est vrai que "certains morts sont plus vivants que bien des vivants".

Un des éléments de sa personnalité qui contribuèrent puissamment à le faire aimer et respecter, ce fut sa magnifique dignité.

Je voudrais, messieurs, que cette dignité de l'ancien chef, jointe à la fierté que nous nous devons, à nous-mêmes de prouver, éclairer et guider la décision que nous avons à prendre.

Rien n'est plus pénible quelquefois que l'accomplissement du devoir. La véritable force morale consiste toutefois, ayant vu son devoir, l'ayant compris, à ne se laisser déconcerter par aucune apathie, opposition, ou sollicitation à oublier même son intérêt personnel et à le faire, quoi qu'il puisse en résulter pour soi-même. Je crois faire le mien, ce sera tantôt à vous de juger quel est le vôtre.

LES CONCESSIONS ANCIENNES

Depuis 1867, nos compatriotes canadiens-français se sont maintes fois entendus dire que leurs amis naturels au Canada, au point de vue politique, étaient les Grits canadiens, à cause de leur largeur de vue, et l'absence de préjugés.

Aussi dans le but de garder l'union dans les rangs du parti libéral, nous avons été généraux au point d'accepter maintes fois des compromis qui assuraient la paix dans le pays, mais qui témoignaient d'une générosité que certains de nos compatriotes qualifiaient d'abandon de principes.

Inutile de répéter ici l'histoire que tous connaissent, de 1896 et de la question manitobaine, de 1905 et de Saskatchewan et Alberta, de 1911, et de la marine "impériale en temps de guerre", de 1914 et de la participation aux guerres de l'empire.

Je ne fais que mentionner quelques exemples de nos concessions, et laisse à votre mémoire de vous rappeler les autres.

Nous avons cru dans le passé, qu'agissant ainsi, faisant les sacrifices nécessaires pour assurer l'union, la paix et l'harmonie au sein du parti libéral, nous nous attirions un peu de gratitude de la part des libéraux anglais qui, le jour venu, la témoignaient.

Aussi longtemps que nous fîmes les sacrifices nécessaires, les concessions demandées, l'union fut conservée, apparemment du moins, mais le jour où nous avons jugé que le nouveau sacrifice demandé dépassait la mesure du possible, qu'arriva-t-il?

LE LACHAGE DE 1917.

Lorsque se produisit la crise de 1917, naïvement nous avons cru que l'occasion était belle pour les libéraux anglais de témoigner un peu de reconnaissance pour nos sacrifices passés, en demeurant fidèles et loyaux au chef auquel ils devaient d'avoir, pendant quinze ans, connu le pouvoir et les honneurs.

Mais non, loin de s'élever à la hauteur de la tâche qui eût consisté à sauvegarder les principes du libéralisme, que si orgueilleux ils avaient défendus, et à ne pas sacrifier les traditions du passé, ils s'allièrent aux adversaires de leur chef politique et les aidèrent à diriger contre sir Wilfrid Laurier et la province de Québec, les attaques les plus injustifiables et les insultes les plus cruelles.

Nous aurions pu au moins espérer que les chefs, les lieutenants de Laurier, ses compagnons de lutte, ses amis, ceux à qui il avait rendu maints services, même personnels, seraient restés debout à ses côtés.

Non, il fallait que l'abandon fut complet, pour qu'enfin nous ouvrons les yeux. Presque tous abandonnèrent le chef au moment précis où il avait le plus besoin d'eux. Il s'en trouva même un qui représenta son ancien chef transigeant avec ses convictions et ses principes, dans le but de garder l'allégeance de Québec. — Affirmation qui avait pour effet de montrer Laurier sacrifié par Québec.

Mais ce n'est pas tout, nous aurions pu croire que satisfaits d'affirmer des convictions politiques contraires à celles de leur chef, ces lieutenants, ces compagnons de

lutte, ces amis de Laurier, se seraient retirés de la lutte, abandonnant l'arène politique plutôt que de combattre celui qui les avait faits ce qu'ils étaient devenus.

Non pas, ils entrèrent dans la lutte, furent aussi acharnés que leurs nouveaux alliés, et reçurent le prix de leur abandon.

Ils devinrent ministres, sénateurs, commissaires, lieutenants-gouverneurs, tous furent récompensés.

Ayant sacrifié leur chef, et ayant reçu le prix de cet abandon, au moins durent-ils essayer d'empêcher l'acharnement de leurs alliés contre leur ancien chef et contre la province de Québec.

Non pas, la lutte continua plus acerbé qu'avant, en leur présence au parlement et à leur connaissance dans les journaux officiels de leur nouveau parti.

Les Grits avaient lâché, les nouveaux unionistes ne lâchèrent pas. Après tout cela, l'on voudrait que Québec fût enthousiaste, on voudrait qu'oubliant les insultes, les abandons, les affronts, il tendit la main à ceux qui lui ont refusé la lueur pendant quatre ans?

AU CONGRES LIBERAL

(Suite de la 1re page)

attendant de pied ferme le député de Terrebonne. Aussi, pour employer une figure biblique, avait-on chargé du soin de le combattre le Goliath du parti tant au figuré qu'au physique. Et pour une fois, le géant a eu raison du frondeur, comme nous l'avons plus haut noté. A peine M. David avait-il repris son siège que M. Rodolphe Lemieux qui présidait la réunion, demandait à M. Ernest Lapointe de répondre au député de Terrebonne, — contre toutes les règles de la procédure, prétend certains.

(On trouvera à part le discours de M. David.)

M. Lapointe a parlé avec beaucoup de chaleur et de véhémence. Laurier a toujours prêché la conciliation et l'harmonie entre les races, a-t-il dit, et ce n'est pas au moment où les Anglais viennent à nous en nous tendant une main loyale que nous devons le refuser.

Le député de Kamouraska a été chaudement applaudi.

Il est de plus en plus question de l'arrivée imminente de M. Armand Lavergne qui serait délégué d'un des comtés de Québec, mais il est impossible de savoir rien de précis à ce sujet.

LA PETITE VÉROLE EN GAGNE ET EN PERD

Les statistiques de juillet montrent la petite vérole en déclin dans les municipalités où elle avait prévalu au printemps, mais elle s'est développée dans quinze autres municipalités", a déclaré le Dr J.-A. Beaudry, inspecteur général du Bureau de Santé provincial.

Le Dr Beaudry a déclaré que le nombre des cas a été de 90 environ, dont 70 dans les municipalités récemment affectées et 20 vieux cas, représentant 35 municipalités en tout. Deux morts seulement ont été provoqués par la petite vérole dans toute la province, et ce sont deux jeunes enfants, de la même famille.

On rapporte qu'une épidémie de typhoïde s'est propagée à Coaticook depuis le 15 juin environ, par la distribution d'un lait contaminé venant d'un marchand chez qui cette maladie était tout d'abord apparue. Il y a eu 80 cas, dont une mort.

Le Dr Beaudry fait remarquer que depuis l'élimination du lait, la maladie n'a pas augmenté.

FRAPPÉ PAR LE RÔLE DE L'EMPIRE

Londres, 6. — Le général Jan. Christian Smuts, membre britannique dans la commission de la Ligue des Nations, dans un discours à la ville du Cap, prononcé hier, a dit que ses plus grandes impressions au cours de la tenue de la Conférence de la paix sont, premièrement, la prédominance considérable de l'Empire britannique dans le monde; secondement, le fait de la puissance croissante des États-Unis, qui ont été les seuls pays à sortir de la guerre presque pas meurtris et avec des ressources considérablement augmentées; troisièmement, le déclin de la vieille Europe, non pas comparativement avec d'autres continents, mais intrinsèquement, d'épuisement causé par la guerre.

L'ENQUÊTE DE WINNIPEG

Winnipeg, 6. — Un détective de la police montée du nord-ouest a juré hier, au procès de W. A. Pritchard et de sept autres chefs ouvriers accusés de conspiration, que Pritchard avait, dimanche, recommandé la lecture de pamphlets que la Couronne avait jugés sujets à "interdiction". Le magistrat Noble a dit que de tels documents devraient annuler la caution des accusés.

Le même détective a témoigné que R. E. Bray lui a déclaré le 10 juin avoir une armée de 3,000 à 4,000 hommes, prêts, sur un signal, à prendre les armes et à s'emparer des casernes Minto. L'échevin Herps, l'un des accusés, était présent à cet entretien, au dire du témoin.

Le pamphlet incriminé dont il a été question au début est le manifeste communiste écrit en 1848 par Karl Marx et Frederick Engels. Me J. B. Coyne, procureur de la poursuite, en a lu des extraits à la Cour.

Le capitaine Thompson, membre du comité spécial de grève de la G.W.V.A., a laissé entendre que les parades de militaires sympathiques aux grévistes étaient composées d'étrangers plutôt que de véritables soldats canadiens de retour du front.

ÉCLAIRAGE A BON MARCHÉ A WESTMOUNT

Le conseil de Westmount, à une assemblée tenue hier soir, a décidé de faire diminuer les frais d'éclairage de la ville du prix de cinq sous par kilowatt-heure à celui de 4 sous 3-4. Les frais de chauffage restent le même, soit à 1 sou et demi par k.w.h. pour une heure.

M. D. Norman McVicar a envoyé sa démission comme membre de la commission d'architectes au conseil qui lui en a exprimé ses regrets.

Il a été résolu que le conseil ne s'occupera pas de faire des arrangements avec la commission des logements, comme le genre de maisons préconisées par cette commission ne convient pas à la ville de Westmount.

LE COÛT DE LA VIE EN ANGLETERRE

Londres, 6. — Les rixes au sujet des vivres et l'agitation un peu partout au sujet du coût de la vie sont des sujets de conversations de tous. On juge que l'indignation de toutes les classes va sans cesse grandissant. La presse consacre des colonnes à demander au gouvernement d'agir.

CHUTE D'UN AÉRO ALLEMAND

Berlin, 6. — (De la Presse Associée). — Une dépêche spéciale au "Lokal Anzeiger" de Rybnik, Haute-Silésie, dit qu'un gros avion allemand, la propriété d'une fabrique allemande d'aéroplanes, a fait une chute au cours d'une envolée, lundi matin, tuant sept de ses occupants y compris le pilote, Bindereif. L'accident est arrivé près de Ratibor. L'aéroplane transportait trois millions de roubles en monnaie ukrainienne et un sac d'argent russe. La dépêche ajoute que l'ancien ministre des finances Wislowski, de la république de l'Ukraine occidentale, qui a assisté à la Conférence de la Paix et qui a passé ensuite plusieurs jours à Berlin, était probablement un passager, comme il avait déjà exprimé son intention de retourner à Breslau en aéroplane. L'avion, dit encore la dépêche, transportait des documents appartenant au gouvernement d'Ukraine.

OPPOSITION A UN BILL

Londres, 6. — Le bill du gouvernement qui cherche à élever les salaires de cinq ministres du cabinet au montant de £2000 à £5000 chacun et à augmenter ceux d'un certain nombre de sous-secrétaires, a reçu hier beaucoup d'opposition à la Chambre des Communes.

Sir Donald Maclean, libéral-national, a refusé d'appuyer le bill jusqu'à ce que le gouvernement ait défini sa politique à l'effet de diminuer le nombre des départements d'Etat sur une échelle d'efficacité et d'économie. D'autres reprochent au gouvernement de donner un mauvais exemple en un temps où l'économie est préconisée si impérativement et disent que le parlement pourra par cette mesure baisser dans l'opinion du peuple.

Enfin, après la défense du bill présentée par Andrew Bonar Law, le leader du gouvernement, et l'entente qu'il est remis à l'automne pour un ample considération, le bill a passé à grande lecture par un vote de 176 à 83.

UNE MESURE PRUSSienne

Londres, 6. — (De la Presse Associée). — Un bill que le "Times" trouve pour le moins étonnant vient d'être déposé sous la forme mitigée de 19 articles en cas d'urgence de guerre et de 57 règlements pour la défense du Royaume comportant des pénalités de pas moins de deux ans de prison.

Le "Times" ajoute que le gouvernement doit s'attendre à rencontrer une forte opposition de tous les partis à une législation dont le pays pensait avoir vu la fin.

CHOIX PROCHAIN D'UN AMBASSADEUR

Londres, 6. — Le retard que le gouvernement apporte à nommer un ambassadeur à Washington a fait le sujet d'un débat, à la Chambre des Communes, aujourd'hui. M. Andrew Bonar Law a répondu que le gouvernement est d'avis que rien n'est aussi important en vue des relations futures de tous les pays du monde que de choisir le meilleur homme possible pour occuper ce poste. Il avait été offert à un homme dont l'acceptation aurait valu ce retard. Il espère annoncer bientôt la nomination de l'ambassadeur.

LA MÊME DEMANDE PARTOUT

San Francisco, 6. — Les métallurgistes de la fédération du travail vont demander au Congrès et au président d'adopter des mesures pour réduire le coût de la vie. Les métallurgistes sont au nombre de 500,000 dans la fédération.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 6. — La pression atmosphérique est haute sur la côte de l'Atlantique et du Pacifique, et basse au centre du continent. Averses générales dans le Manitoba et la Saskatchewan, averses de nature plus locale dans l'ouest de l'Ontario, Beau, ailleurs.

Laes inférieurs et baie Georgienne. — Vents modérés, généralement nuageux. Demain, vents du sud, partiellement beau et orages locaux.

Vallée de l'Ottawa et haut St-Laurent. — Vents modérés, partiellement beau, temps incertain, averses locales, aujourd'hui et demain.

Bas St-Laurent. — Vents modérés, beau, aujourd'hui et pendant une partie de demain, puis temps incertain avec averses.

Provinces maritimes. — Vents modérés du sud, partiellement nuageux. Demain, vents modérés ou frais du sud-est, généralement nuageux, averses dans l'ouest avant le soir.

Laes Supérieurs. — Vents frais, oranges locaux. Jeudi, vents frais du nord-ouest, averses locales, d'abord, ensuite généralement beau et un peu plus frais.

Manitoba et Saskatchewan. — Beau et plus frais.

Alberta. — Beau et relativement frais.

RELEVÉ DU THERMOMETRE

	Max.	Min.
Prince Rupert	54	50
Victoria	64	50
Kamloops	86	58
Calgary	70	52
Edmonton	66	54
Prince Albert	76	56
Winnipeg	84	62
White River	80	48
Sault Ste-Marie	82	60
Toronto	84	68
Kingston	84	70
Ottawa	80	64
Montréal	80	68
Québec	76	60
St-Jean, N.-B.	70	54
Halifax	74	56
St-Jean, T.-N.	70	56
Détroit	80	68
New-York	74	68

LE PUBLIC SEUL NE PROFITE PAS

Washington, 6. — La commission du commerce fédéral dans son rapport sur l'industrie de la chaussure dit que le prix élevé des chaussures provient des profits excessifs que les manufacturiers ont faits. Les grands metteurs en conserves qui avaient le monopole des peaux les ont vendues très cher, ce qui a contribué à la hausse du prix des chaussures. Ensuite, les tanneurs ont fait des profits excessifs, les manufacturiers aussi, et les marchands de même.

Ce rapport qui couvre la période qui s'étend de 1914 à 1918 est le résultat d'une enquête minutieuse sur le prix des peaux, du cuir et des chaussures. Cette enquête a duré un an.

Le public, dit ce rapport, doit payer, pour les chaussures, des prix qui ne peuvent être justifiés parce que les marchands de détail ont fait trop de profits mais parce que le marchand doit faire payer à l'acheteur les profits excessifs qui ont été faits par les bouchers en vendant leurs peaux, et par les profits exorbitants faits par les tanneurs et les manufacturiers de chaussures.

NOIRS AUX PRISES AVEC LA POLICE

Trenton, N.-J., 6. — On rapporte qu'un nègre a été frappé d'une balle et que les revolvers ont été tirés entre noirs et agents de police, dans la partie nord de la ville, à la suite de voies de faits commis sur quatre blancs par des nègres.

Lonny Birch et Emerson Glove, noirs, ont dû fournir chacun un cautionnement de 2,000 dollars jusqu'à leur procès devant un grand jury. Ils sont accusés de voies de faits graves sur les policiers Farley et Kelly. John Benson, Michael Kelly, avenue Sweets, William Sechster, avenue Pennington, et Phillip Purcell, rue Broad, ont déclaré qu'ils avaient été poussés à bas du trottoir par des nègres. Une altercation s'en était suivie. Puis des coups de feu. Un officier de police assura que le premier à commencer était un noir. Et il a lui-même répondu aux coups de revolver. Près de trente coups ont été tirés. Un nègre a été tiré, mais on n'en a pas eu de nouvelles.

DES SYMPATHIES DE SAM MacPHERSON

Dublin, 6. — Le sergent Riordon et le constable Murphy ont été tués hier, à Ennistimon, comté de Clare. Murphy était un policier irlandais, et le secrétaire MacPherson a envoyé des sympathies à sa famille.

CHINE-JAPON

Tokio, 6. — Uchida, ministre des Affaires étrangères du Japon, a déclaré que son pays n'entendait point contester les droits de la Chine sur le Chan-Toung. Il a promis que les troupes japonaises seraient rappelées dès qu'on aura conclu une entente.

SERVICE ANNIVERSAIRE

TRUDEAU. — A Maisonneuve, le jeudi, 7 août 1919, à 8 h. du matin, en l'église du Très Saint Nom de Jésus, de Maisonneuve, sera célébré un service anniversaire pour le repos de l'âme de Charles Trudeau. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMMANDES POUR EN DEHORS DE LA VILLE

Si vous êtes à la campagne votre commande reçoit tout autant d'attention que si vous êtes en ville. Les livraisons pour LE BORD DU LAC sont soigneusement surveillées avec de la glace et elles vous sont apportées tout aussi fraîches que lorsqu'elles quittent le magasin.

POISSON BLANC frais pêché... la lb 15c
Filets de VEAU... la lb 45c
BLE D'INDIE SUCRÉ... la douz. 25c
POIRES... le panier 25c

8 téléphones : Uptown 6910-6941-6942-6943-6944-6945-6946-6947.

Le magasin où l'on est bien servi... **STANFORDS** RUE MANSFIELD

Nous fermons à 6 heures le samedi à 7 heures. Licence 8-9908. Livraison du lac St-Louis, les mardis, jeudis et samedis.

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux, Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en réimpression, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

SERVEZ UN MAITRE SEULEMENT

— non pas le propriétaire — mais vous-même en convertissant l'obligation que présentement vous avez de payer loyer en une valeur active sans cesse croissante. C'est facile à faire, et vous suivez le plan de Marcell pour acquiescer votre chef. Nous vous invitons à visiter le district du bord du Lac et particulièrement les faubourgs-jardins de Marcell sur les bords du Lac, desservis par des moyens de communication rapides, à Lachine, Dixie, Summerland, Dorval, Strathmore, Valois, Lakewood, et vous pourrez alors voir en cinq minutes plus que ce que vous pourriez apprendre en lisant vos centaines de ces annonces-ci. Voulez-vous venir? Téléphonez pour fixer un rendez-vous?

MARCELL TRUST Co., Agents. 156 St-Jacques. (Département de l'Immeuble) 35ème année. Main 3791.

ASSEZ D'APATHIE!

De grâce, messieurs, assez d'apathie, assez d'indifférence, notre dignité politique, notre fierté nationale nous commandent de ne pas sacrifier à notre sincère désir de voir notre parti reprendre son ascendant, notre devoir de conserver à notre race la dignité et la fierté qui sont les éléments nécessaires du rôle qu'elle a à jouer dans notre pays.

Que l'on crie au chauvinisme si l'on veut, qu'on me dise que je suis provincialiste, que l'on me juge même étroit, peu m'importe, je pre-

GARNET MONDAIN

On adresse souvent au Devoir, par la poste, des notes sociales, avis de mariage, avis de départ pour villégiature, etc., avec prière d'insérer à titre gratuit.

On est prié de prendre note que le Devoir ne publie jamais de pareils communiqués à titre gratuit.

On en trouvera le tarif d'insertion en tête de la quatrième colonne de la quatrième page, sous la rubrique "Tarif des petites affiches."

Le Devoir refusera l'insertion de la publication de tout communiqué de ce genre qui ne sera pas accompagné du paiement, par chèque ou mandat à l'ordre de l'administration du Devoir, ou qui lui sera transmis par téléphone.

La rédaction se réserve le droit de corriger et de modifier les textes à son gré.



DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

PARTIEMENT DE MAU : AVERSES LOCALES. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum... 74. Même date l'an dernier... 75.

CALENDRIER. DEMAIN, JEUDI, 7 AOUT 1919. S. GAETAN, CONFESSEUR. Lever du soleil, 4 heures 50. Coucher du soleil, 7 heures 21.

NOS RELATIONS AVEC L'EMPIRE

M. Raoul Dandurand avec l'appui de M. MacDonald de Vancouver, présente à la convention libérale une résolution demandant que rien ne soit changé sans l'assentiment du Parlement et du peuple du Canada, consulté au moyen d'un referendum.

(Spécial au Devoir) Ottawa, 6. — La résolution la plus importante qui soit encore émanée du comité des Résolutions a été soumise, ce matin, à la réunion plénière de la convention. Il s'agit de celle qui a trait aux relations futures du Dominion avec l'Empire.

Le sénateur Dandurand a soumis cette résolution à l'assemblée et sa proposition a été appuyée par M. A. MacDonald, de Vancouver, de sorte que l'on peut dire qu'elle est adoptée par les deux extrêmes du pays. C'est de tous les débats qui ont eu lieu depuis l'ouverture du congrès celui qui a suscité le plus d'intérêt et provoqué les applaudissements les plus vigoureux qui aient résonné par toute l'immense enceinte où se trouve située la salle des délibérations.

M. Dandurand a été vigoureusement applaudi. M. MacDonald qui a appuyé la résolution craint que les relations entre le peuple du Canada et la métropole ne puissent être édictées sans que le peuple soit consulté.

UN AMENDEMENT. M. W. D. Gregory, candidat libéral dans le comté de Halton et citoyen de Toronto, propose un amendement appuyé par M. John Boyd, ancien conservateur et auteur de la vie de Cartier, qui va plus loin que la résolution.

CE QU'A ET CE QUE N'A PAS M. FIELDING. On pourrait dire de M. Fielding ce qu'on disait autrefois d'un candidat à la présidence des Etats-Unis: "Everybody is for Fielding but the people".

EXTENSION DE LA GREVE. St-Catharines, 6. — La grève des ouvriers étrangers du canal Welland se propage. Hier, une autre équipe de travailleurs a commencé le chômage. Les grévistes sont au nombre de 300.

FOCH INVITE AUX ETATS-UNIS

Paris, 6 (Service de la Presse associée). — L'Echo de Paris dit que le gouvernement américain de même que plusieurs sociétés américaines ont invité le maréchal Foch à visiter les Etats-Unis.

D CI HUIT JOURS

Paris, 6 (Service de la Presse associée). — L'Echo de Paris dit que les négociations entre les puissances alliées et la Bulgarie seront terminées d'ici à huit jours.

BON EFFET D'UNE DEPOSITION

REQUETE POUR LIBERER DE L'ASILE UN ANCIEN SOLDAT PRISE EN DELIBERE, APRES LE TEMOIGNAGE D'UN ALIENISTE.

Le juge Hackett a pris en délibéré, ce matin, une requête d'habes corpus, présentée par Me Fautoux, au nom de George Cummins. Le requérant est un soldat de retour du front qui a servi quatorze mois dans l'armée impériale en France. Il a été réformé pour maladie et vient au Canada. On parlait alors de former un corps de mitrailleurs et Cummins donna son nom. Mais il n'y eut jamais de tel régiment et le demandeur fut versé dans un régiment de forestiers. Il refusa d'en faire partie. Or, la commission du service civil le jugeant disposé, l'envoya à l'hôpital et de là on l'interna à l'asile protestant des aliénés. On alléguait que Cummins souffrait de la manie de la persécution. La requête était l'effet d'obtenir sa libération et il s'agissait de prouver qu'il ne souffrait pas de folie. Dès le témoignage du demandeur, on s'aperçut qu'il était très sensé. Le Dr Porteous, de l'asile, vint témoigner. C'est sa déposition qui déterminera l'opinion du juge Hackett. Il a déclaré que le prétendu patient était bon travailleur et causait très bien. Mais on lui a dit qu'il était violent. Dans l'opinion de l'aliéniste, c'est une influence du milieu, car Cummins est détenu à l'asile depuis des mois. Le médecin a déclaré que le retour au Canada dans la société le guérirait totalement de la manie dont il paraît souffrir. Ce qu'entendant, la cour a pris la requête en délibéré.

DEUX AUTRES REQUETES

La cause des femmes Davies et Leclerc contre Landriault ont été remises au 15, vu l'absence du procureur de la Couronne. Il s'agit de deux requêtes d'habes corpus présentées par Me Alban Germain, il y a déjà quelques jours.

LA PLAINTE CONTRE DELISLE EST NULLE

Le juge Cusson a déclaré nulle la plainte portée par Moïse Lefort de Caughnawaga, contre le maire de la "réserve", Peter Delisle, accusé, comme on sait, d'avoir incité les Indiens à la révolte. Pour avoir été régulière, cette plainte aurait dû contenir cet énoncé négatif: Indiens non sujets au traité intervenu entre le gouvernement et les Indiens. Et Me Laflamme, c.r., avocat de la défense, a cité comme preuve à l'appui le jugement rendu en juin par le juge Mercier, déclarant que si, dans la description d'un délit, il y a un énoncé négatif, la plainte doit contenir cet énoncé négatif. Comme cette plainte ne pouvait pas être modifiée, de plainte, il n'existait pas en réalité — les procureurs de la poursuite, Me James Crankshaw et Me A. P. Mathieu, feront une seconde, peut-être une troisième plainte. Le litige portera alors sur l'incitation à la révolte qu'on prétend que Delisle aurait faite le 12 mars 1918 et sur la relation qui pourrait exister entre cette incitation et les incidents qui ont marqué l'incendie de la femme blanche, le 24 juillet 1919.

LE PROCES DU KAISER

(Service de la Presse Associée) Londres, 6. — M. Andrew Bonar Law a annoncé à la Chambre des Communes aujourd'hui que les Allemands n'ont pas abandonné leur projet de faire le procès du kaiser à Londres. Cependant on ne peut agir avant la ratification du traité de paix.

ECHO DES EMEUTES DE CHICAGO

Chicago, 6 (Service de la Presse associée). — Cinquante personnes accusées d'avoir commis des meurtres, des tentatives de meurtre et d'avoir organisé des émeutes ont été arrêtés et leurs noms ont été publiés. Parmi eux se trouvent des blancs et des noirs. Pendant qu'on s'occupe de prendre des procédures contre ceux qui ont fomenté les émeutes, dix mille soldats font la garde dans les rues du quartier noir à Chicago. Quelques bagarres et des petites manifestations indiquent cependant que l'animosité n'est pas encore éteinte. Les soldats devront rester encore quelque temps à faire la patrouille dans la ville.

L'UTILITE DE L'AQUEDUC

L'AN DERNIER, LES CITOYENS ONT CONSOMME PLUS DE 23 MILLIARDS DE GALLONS D'EAU. — LES USINES DE FILTRATION ET DE STERILISATION. — LE PROJET DES BOULEVARDS.

Les habitants de la métropole ont consommé au cours de l'année écoulée plus de vingt-trois milliards de gallons d'eau, soit un peu moins de deux milliards par mois, ou soixante et quatre millions de gallons par jour en moyenne. L'aqueduc municipal a fourni de l'eau à 480,000 personnes, en l'année 1918; et chacune en a consommé pour sa part 48,730 gallons dans l'année, ou quatre mille par mois, soit 133 gallons par jour en moyenne. Les besoins domestiques et autres se trouvent compris dans ces chiffres.

Dans les douze mois de l'année dernière, l'approvisionnement d'eau s'est ainsi réparti:

Table with 2 columns: Mois, Gallons. Janvier: 2,082,280,000. Février: 1,928,874,000. Mars: 2,045,350,300. Avril: 1,884,127,500. Mai: 1,845,500,750. Juin: 1,937,461,000. Juillet: 1,980,059,500. Août: 2,067,662,350. Septembre: 1,955,492,000. Octobre: 1,953,335,500. Novembre: 1,853,213,000. Décembre: 1,901,335,900.

Moyenne par mois: 1,948,391,708. Moyenne par jour: 64,957,713. Le consommateur de l'eau, cette année, dépense de beaucoup tous ces chiffres, puisque le total de chaque mois s'est maintenu depuis janvier dans les deux milliards, et que la moyenne quotidienne s'établit entre soixante-cinq et soixante-six millions de gallons.

Les usines de filtration fonctionnent depuis le mois d'avril 1918, alors qu'elles absorbaient une moyenne de 37,000,000 de gallons par jour; depuis lors, elles peuvent donner un rendement moyen de 50,000,000 de gallons par jour. Mais les plans pourvoyant à un agrandissement probable qui leur permettrait de filtrer jusqu'à 150,000,000 de gallons par jour; elles ont coûté à la ville la somme rondelette de \$1,400,000.

En 1913, les commissaires avaient nourri de vastes projets en confiant à la Cook Construction Co., l'établissement du canal de l'aqueduc et l'établissement de spacieux boulevards le long du canal. L'affaire devait entraîner un déboursé de plusieurs millions.

La Compagnie Cook entreprit les travaux et les poursuivit activement jusqu'au début de la guerre, alors qu'elle ressentit pour sa part le fardeau de la crise par l'augmentation constante du coût des matériaux et de la main-d'œuvre. Elle ralentit son travail et le 26 décembre 1917, la ville résilia le contrat en signant conjointement avec la Compagnie une convention par laquelle les deux parties devaient se reporter à un arbitrage pour le règlement des dommages subis de part et d'autre. La Compagnie réclama une somme de \$2,334,698.29 et la ville, de son côté, \$259,735.67. Les trois arbitres, MM. Aimé Giffroy, W. F. Fyfe et M. R. Fairbanks, doivent rendre leur décision à la fin du mois.

PERSONNE NE RESTERA DEBOUT

A partir de lundi prochain, la ville mettra plus strictement en vigueur le règlement 290, du Code des lois du bâtiment, lequel défend à toute personne de stationner debout à l'arrière d'un théâtre ou d'une salle de spectacle, pendant une représentation.

M. Jos. Gauvreau, fonctionnaire du département de la construction, sera chargé de surveiller l'application de la loi dans les cinémas surtout, afin d'éviter tout danger de panique, s'il survenait un accident ou une incendie.

La commission a pris des mesures spéciales pour faire respecter la loi par les gérants et les propriétaires de cinémas.

DIVERS

Le règlement de la fermeture de bonne heure des magasins entrera en vigueur ces jours-ci, dès que le maire aura apposé sa signature et que la chose sera proclamée officiellement dans les journaux.

Les commissaires ne peuvent s'écarter de leur devoir sans que MM. Verville et Marcell se trouvent dans la capitale. La convention libérale, Seuls MM. Déary et Ross sont au poste; ils ne peuvent expédier que les affaires de routine. Les ingénieurs de la ville entreprennent eux-mêmes la construction du pavage de la rue Redpath au coût de \$21,720, puisque les deux compagnies qui ont accepté de faire ce travail ont dépassé ce chiffre de plusieurs milliers de dollars.

UN REMOUS S'EFFECTUE

OU L'ON APPREND QUE LES COURANTS D'IDEES QUI ENTRAINENT LES MASSES OUVRIERES VONT DANS DES SENS TRES DIVERGENTS. — ALLEGEANCES ET ABANDONS.

Un petit incident que nous mentionnons hier donnait l'indice d'un sentiment d'hostilité assez prononcé entre membres des internationales et tenants des nationales. De ces derniers, il existe ici même un plus grand nombre que l'on ne serait porté à le croire. Un membre représentatif d'une union nationale forte de plus de 400 membres en ville seulement, nous disait ce matin qu'il se produisit un retour remarquable vers cette dernière forme de syndicalisme ouvrier. Ce qu'il y a de caractéristique, c'est que l'union dont notre informateur fait partie s'est dégagée de l'internationale, il y a à peu près deux ans, après y avoir adhéré pendant quelque vingt années. Ce printemps même y a eu divers réorganisations de même nature et l'on nous dit que ce n'est que le commencement.

LE STATU QUO.

Sauf la grève générale des ouvriers carrossiers et le retour au travail des plombiers de l'établissement Fraser, la situation ouvrière reste à peu près la même. Le comité exécutif des marbriers a été convoqué par certains patrons qui paraissent vouloir entrer en négociations.

Au 417-est, rue Ontario, un petit groupe de boulangers — il en reste peu en grève maintenant — joue paisiblement aux cartes.

Chez les gantiers, il y a encore menace dans l'air. Il s'agit des employés de la "Gold Glove Work", qui s'ils n'obtiennent les conditions auxquelles ils s'attendaient, pourraient être de nouveau recourir à la grève.

ASSEMBLES

Une délégation du Conseil des métiers de la construction rencontrera vendredi soir, à l'hôtel Windsor, les entrepreneurs généraux qui voudront bien s'y rendre ainsi que des représentants du Builder's Exchange. Les délégués présenteront les demandes de ceux-ci pour l'armée. D'après les entrevues récentes avec les entrepreneurs, on croit n'avoir pas de difficulté à en venir à une entente. Si au contraire les demandes étaient refusées, les membres de l'exécutif des métiers de la construction craignent bien de ne pouvoir empêcher que la grève s'ensuive.

Les entrepreneurs sont invités avec instances à cette assemblée.

UN AVIS AUX GANTIERES

Le local 61 des gantiers de Montréal prie ses membres de prendre note que la salle St-Joseph, 182 St-Catherine est, à été retenue pour ses assemblées régulières qui seront tenues les 2ème et 4ème lundis de chaque mois.

Le comité exécutif se réunira le 1er et 3ème mercredis de chaque mois, à la chambre 12 du même édifice.

Pour toute information, s'adresser à M. J. A. Demers, tél. Est 825.

COUP TENTÉ PAR LES BOLCHEVISTES

(Service de la Presse Associée) Trieste, 6. — Un groupe de bolcheviki a fait son apparition dans les rues de Trieste et a essayé de fomenter une émeute. Les manifestants ont été vite dispersés par la police avec l'assistance de la population. Sept cents arrestations ont été faites.

MORT D'UN MARCHAND DE CUIR QUÉBÉCOIS

(De notre correspondant) Québec, 6. — M. J.-Alphonse Jacques, marchand de cuir, est décédé hier, à sa résidence d'été, à Charlesbourg ouest, à l'âge de 53 ans. Le défunt était l'un des principaux intéressés dans le commerce des cuirs au Canada, et depuis quelques années dirigeait l'importante maison J.-H. Jacques et Fils. Il laisse deux garçons et quatre filles.

UN TITRE AU PRINCE

Québec, 6. — Un titre honorifique sera décerné à S. A. R. le prince de Galles par l'Université Laval, au cours de son séjour à Québec. La présentation de ce degré donnera lieu à une grande manifestation. Le prince sera aussi invité à visiter le Petit Cap St-Joachim, où un grand banquet lui sera offert. Son grand-père et son père furent régents à St-Joachim quand ils étaient comme lui prince de Galles.

Ultimatum des Roumains

A Budapest, ils font des demandes plus onéreuses que celles de l'armistice et donnent aux Hongrois jusqu'à huit heures ce soir, pour répondre — On redoute la chute du cabinet hongrois.

(Service de la Presse associée) Paris, 6. — Selon des messages qui ont été envoyés à la Conférence de la paix, les Roumains ont envoyé un ultimatum au gouvernement hongrois. Cet ultimatum fait des demandes plus onéreuses que celles contenues dans l'armistice et donne aux Hongrois jusqu'à 8 heures ce soir pour répondre.

On craint que l'attitude de la Roumanie ne fasse tomber le nouveau gouvernement hongrois. Chez les diplomates français, on dit que l'armée roumaine n'est pas sous le commandement du maréchal Foch, et que les généraux roumains ont refusé de recevoir les ordres des Français.

Les Roumains n'ont pris aucune part active à la Conférence de la paix depuis que le premier ministre, M. Bratiano, a différé d'opinion avec la Conférence de la paix au sujet des droits des minorités dans les pays.

Dans leur ultimatum les Roumains demandent la réduction de l'armée roumaine à 15,000 soldats et la reddition de cinquante pour cent de la moisson, des animaux et des instruments aratoires et cinquante pour cent du matériel de chemins de fer.

Les Roumains réclament aussi la remise d'une grande proportion des exportations qui se font par la Danube, et ce qu'il faut pour équiper une armée de 300,000 hommes. Les Roumains demandent aussi que les Hongrois nourrissent l'armée roumaine pendant les négociations de la paix.

L'ARRIVEE DU ROI SERA UNE COMPLICATION. (Service de la Presse associée) Budapest, 5. — Le roi Ferdinand de Roumanie doit arriver à Budapest bientôt, ce qui compliquera la situation. Le comte Julius Andrassy, ex-ministre des Affaires étrangères de l'Autriche-Hongrie, Ernest Gyarafsky et le Dr Wilhelm Vassonyi sont arrivés à Budapest. Le comte Andrassy a eu une conférence aujourd'hui avec les hommes politiques hongrois et il a déclaré qu'il pré-

férait un gouvernement purement bourgeois. Il a dit cependant qu'il reconnaissait la nécessité d'un ministère de coalition, qu'il promet d'appuyer sans cependant y entrer.

AUTOS REQUISITIONNES. (Service de la Presse associée) Budapest, 5. — Les autorités militaires roumaines ont réquisitionné tous les automobiles de Budapest y compris ceux des ministres hongrois. Le général Kolban, de l'armée roumaine, a été nommé commandant de la ville et a donné ordres de désarmer la garde rouge. Les tramways arrêtés de marcher à 8 heures du soir et la population a reçu ordre de ne pas sortir après cette heure. Quelques ouvriers qui n'ont pu retourner chez eux le soir ont été très alors qu'ils ont voulu forcer leur passage à travers un corps de patrouilles roumaines.

Un régiment français doit arriver ici, aujourd'hui. La ville de Budapest souffre du manque de vivres causé par la présence des troupes roumaines.

LES SERBES ET LES TCHEQUES AUSSI. (Service de la Presse associée) Budapest, 5. — Les troupes tchécoslovaques et serbes marchent sur Budapest à la suite des troupes roumaines. Le capitaine Thomas Gregory, membre de la Commission de secours internationaux a essayé de persuader les Roumains de ne pas occuper la ville. Les Hongrois disent que seule la présence des troupes américaines et britanniques peut améliorer la situation sans effusion de sang.

TROUPES FRANCAISES ET BRITANNIQUES. (Service de la Presse associée) Bâle, 6. — Les troupes tchécoslovaques et britanniques sont en route pour Budapest dans le but de prendre part à l'occupation de la ville avec les Roumains. Les troupes françaises prendront aussi part à l'occupation de Budapest.

Pour punir les profiteurs

(Service de la Presse associée) Londres, 6. — Sir Auckland Geddes, ministre de la Reconstruction, a déclaré à un comité de la Chambre des Communes qui est chargé de trouver les moyens de réduire le coût de la vie, que le gouvernement anglais se propose d'établir un tribunal pour régler les cas des profits excessifs. Ce tribunal sera associé aux tribunaux locaux et de comté. Ce tribunal aura tous les pouvoirs nécessaires pour punir les coupables.

M. George Roberts, contrôleur des Vivres en Angleterre, a dit qu'il était difficile de régler la question du coût-élevé de la vie. Une des grandes causes de la crise est que la Grande-Bretagne ne produit pas assez. Il a déclaré que les profiteurs seraient sévèrement punis, et que le gouvernement allait faire une enquête sur le prix élevé de la viande.

Liverpool sans tramways

(Service de la Presse Associée) Liverpool, 6. — Le service des tramways a été complètement suspendu aujourd'hui. Il n'y a pas eu de distribution de pain. Les employés de tramways et les boulangers sont en grève. Les employés municipaux ont voté hier soir en faveur d'une grève de vingt-quatre heures à moins que les demandes des employés des tramways soient accordées. Les meetings ont tenu une réunion aujourd'hui à laquelle ils ont adopté une résolution décidant qu'ils s'affilieraient aux unions ouvrières.

GREVE DU TRAM A NEW-YORK

New-York, 6. — Sur les 13,000 employés du Brooklyn Rapid Transit System, un grand nombre se sont mis en grève à 5 heures, ce matin. A 8 heures, des milliers de gens ont attendu en vain les tramways qui ne venaient pas. Les gens s'en sont allés au travail, qui à pied, qui en voiture. Quelques tramways marchaient cependant.

Il n'y avait pas de tramways pour transporter les gens à Coney Island. PAR SYMPATHIE. New-York, 6. — Les conducteurs, employés sur les tramways élevés et souterrains de la Brooklyn Rapid Transit Co., qui sont aussi membres de la Fédération des mécaniciens de Locomotives, quitteront leur travail, à 4 heures, aujourd'hui, en sympathie avec les employés de trains et les gardes. C'est la déclaration qu'a faite Edward Smith, président du comité exécutif de l'Union des employés de tramways.

GREVE DANS DES MINES DE POTASSE

Maddebourg, Allemagne, 6 (Service de la Presse associée). — Une grève a été déclarée dans les mines de potasse de la région de Stassfurt parce que quelques-uns ont menacé de couper le courant électrique qui sert au travail des mines. Cette menace n'a pas réussi, alors les mécontents ont voulu jeter des wagons remplis dans les puits des mines et couper les câbles qui servent à faire monter et descendre les wagons. Cela a obligé tous ceux qui voulaient travailler à quitter le travail.

Cette grève est sérieuse parce que la potasse est l'une des matières premières dont l'Allemagne a le plus besoin pour l'exportation.

PROJET NON PRÉSENTÉ

(Service de la Presse Associée.) Washington, 6. — Le secrétaire Lansing a dit au comité des Affaires étrangères du Sénat, aujourd'hui que le projet américain d'une Ligue des nations n'a pas été imprimé à Versailles et n'a pas été présenté à la Conférence de la paix en séance plénière.

Le secrétaire Lansing a dit qu'il ne savait pas s'il en avait encore une copie du projet américain. C'est le président Wilson qui a dû rejeter ce projet et il doit en avoir une copie en sa possession.

LES CONTRE-PROPOSITIONS DE L'AUTRICHE

(Service de la Presse Associée.) Paris, 6. — Les contre-propositions de l'Autriche aux termes de la paix ont été remises à la mission alliée, à St-Germain en Laye, à 12 heures 15, aujourd'hui. Les contre-propositions ont été apportées à Paris et remises au conseil suprême de la Conférence de la paix.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

DEMANDES D'ÉLÈVES : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES À LOUER : — 15 sous jusqu'à 20 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MAGASINS, ETC., À LOUER : — jusqu'à 20 mots, 15 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

AVIS LEGAUX : — 10 sous la ligne agée. REMERCIEMENTS : — 50 sous.

SITUATIONS VACANTES

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

UN INSTITUTEUR possédant diplôme académique français, anglais, dix-neuf années d'expérience, demande classe académique ou modeste.

LA LOI MILITAIRE

UNE MESURE ULTRA VIRES

DANS UN JUGEMENT, LE JUGE LEET DECLARE QUE LES EXEMPTIONS ACCORDEES PAR LES TRIBUNAUX INSTITUTEES, NE SONT PAS ABOLIES PAR UN ARRETE MINISTERIEL.

Un jugement du magistrat Leet dans la cause de Fafard contre Sénécal met en question la légalité de l'arrêté ministériel qui a abrogé les exemptions accordées par les tribunaux institués. La décision du magistrat repose sur ce principe : nul arrêté ne pouvait abroger les pénalités imposées par la loi du Service obligatoire et de même nul ne saurait annuler l'exemption accordée en vertu des clauses de cette loi.

On se rappelle que le juge Leet a jugé de multiples cas d'infractions à la loi militaire, et il a spécialement étudié la législation au sujet de ces infractions. Dans son jugement d'hier, après-midi, il déclare que des arguments parfois divers sont employés pour les cas qui se ressemblent tous.

Le magistrat Leet refait l'histoire de nos lois militaires, la loi de la milice à laquelle on a ajouté la loi de 1917. Les infractions à la loi et sa mise en vigueur plus adoucies de 1918 ont été l'objet de nouvelles lois. Après avoir fait la part des pouvoirs très larges donnés au gouverneur en conseil dans la mise en vigueur et la sanction de la loi, le juge Leet affirme que la situation change quant aux pénalités prévues après l'établissement de la première classe. La conclusion du jugement est très intéressante.

Le magistrat a déclaré qu'un arrêté ministériel ne peut annuler la décision rendue par un juge ayant juridiction en matière d'exemption militaire.

"Il me semble clair, dit le juge, que lorsqu'un homme s'est fait inscrire au sens de la loi, et qu'il a demandé une exemption et que l'exemption a été accordée, aucun arrêté ministériel ne peut annuler la décision de la cour. C'est la loi militaire même qui pourvoit à ces tribunaux d'exemption. Elle permet un appel de la première instance à un juge de la province et même l'inscription de la cause devant le juge d'appel central. La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi." C'est ce que faisait l'ordre en conseil qui a annulé les exemptions. Pour ma part, je ne puis point admettre que l'arrêté ministériel adopté soit en vertu des mesures de guerre soit en vertu de la loi de conscription a autorité pour casser le jugement d'une Cour établie par un statut défini, pour une fin définitive en conseil ainsi, le souverain tribunal final d'appel malgré les cours établies à cette fin par le parlement, pose un principe et un état de choses intolérables dans un pays démocratique.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

Le juge d'appel central, La loi délinit la juridiction de ce dernier et lui attribue le pouvoir de faire des règlements et d'établir des lois relatives à ces appels. Il me semble que la décision de telles cours mérite tout autant de respect que les cours régulières et qu'elle oblige tout autant que le jugement civil. Ce serait admettre un principe révolutionnaire que de dire que le gouverneur en conseil peut abroger la loi.

PLUS DE DOULEURS DE REINS

DEPUIS QU'IL COMMENÇA À PRENDRE "FRUIT-A-TIVES".

73 Avenue Lees, Ottawa, Ont. "Il y a trois ans, je commençai à me sentir accablé et fatigué, et éprouvais des douleurs au foie et aux reins. Ayant lu ce qu'on dit de 'Fruit-a-tives', je me résolus à l'essayer. Le résultat fut surprenant. Je n'ai pas eu une heure de maladie depuis que j'ai commencé à me servir de 'Fruit-a-tives' et je connais maintenant ce que je n'avais pas connu depuis bien des années : je veux dire le bonheur d'avoir un corps sain et un cerveau clair."

WALTER J. MARRIOTT. Prix de la boîte 50 sous, 6 pour \$2.50, boîte d'essai 25 sous. Chez tous les fournisseurs ou expédier franco sur reçu du prix par la Cie Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

CHINOIS BATTU

Un blanchisseur chinois, Tom Woo, 76, rue des Conseillers, a été frappé à la tête par un client. Lawrence Kane, domicilié dans la même rue, No 1110, rue Kane, réclamait ses chemises après avoir perdu son étiquette. "Pas de billet, pas de chemises ni faux-cols", avait répondu le Chinois aux instances de Kane. Et celui-ci irrité lui aurait asséné un coup de poing et l'aurait envoyé tomber sur le parquet.

Épilogue : Tom Woo a été transporté à l'hôpital Général et Lawrence Kane comparait aujourd'hui en Cour de police sur une accusation de voies de fait.

UN BAMBIN SE FRACTURE LE CRANE EN TOMBANT

Un enfant de quatre ans, Wilfrid Merson, 818a, avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est fracturé le crâne en tombant à bas d'un escalier. La blessure, très grave, fait presser désespérément du salut de l'enfant qui a été transporté à l'hôpital Général.

ENQUETE SUR UNE EVASION

Six témoins ont déposé hier à l'enquête tenue par l'inspecteur de la prison de St-Jean, sur la récente évasion de quatre prisonniers. Un prisonnier, Bertrand, que l'on soupçonne d'avoir fourni les clefs, a aussi témoigné. L'enquête a eu lieu à huis clos et se poursuit aujourd'hui.

AUTRE CRANE FRACTURE

Emile Morel, 18 ans, 2922, rue St-Hubert, a été transporté la nuit dernière à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture du crâne. Morel est tombé de sa motocyçlette en descendant la rue Christophe Colomb entre deux rails.

COUPLE ATTAQUE

Une jeune femme s'est fait entraîner loin de son compagnon par un individu, armé d'un revolver, hier soir, vers 9 heures, du parc Mont-Royal. Un homme sortit d'un buisson voisin brandissant un revolver sur le jeune couple, en intimant à l'homme de s'éloigner. Et il entraîna la jeune femme avec lui. Après bien des efforts, elle a réussi à s'échapper et à gagner l'avenue des Pins, où elle trouva de l'aide, et un peu plus tard, son ami qui, en compagnie d'agents du poste de la Côte des Neiges, avait en vain fait une battue dans la montagne, versant de Westmount. L'agresseur n'a pas été empôigné.

MORTS ACCIDENTELLES

À l'enquête tenue, hier, à l'Assomption, le jury du coroner a prononcé un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme S. Loyer et de Mme N. Beaulieu, tuées dimanche, au cours de l'accident que l'on sait. Il appert de la plupart des dépositions que le camion-automobile était trop chargé à l'arrière, ce qui a fait soulever l'avant du camion quand il a heurté une rampe de garde du pont.

On rapporte que l'état des autres victimes qui reposent à l'hôpital Notre-Dame est meilleur de jour en jour.

TROIS ANS DE PENITENCIER

Le juge Choquet, siégeant en Cour des sessions, hier, a condamné un nommé A. Lefebvre à trois ans de pénitencier, dont un an pour s'être parjuré en se déclarant innocent du vol d'une malice, chef d'accusation sur lequel il a été trouvé coupable. Lefebvre a déjà été condamné à une détention de 2 ans, en 1914, puis, plus tard à une autre de trois ans pour désertion militaire.

Article 1.—L'inspecteur de la Cité est autorisé, s'il le croit nécessaire pour la sécurité publique, à placer, avec le consentement de la commission administrative, sur tout pont qui appartient à la Cité, un écriteau en langue française et anglaise, portant défense à toute personne d'y conduire un atelage plus lourd que celui spécifié sur l'écriteau, et un véhicule-moteur plus vite que dix milles à l'heure.

Article 2.—Après que tel écriteau aura été posé sur un pont, il restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre plus lourd que celui spécifié sur l'écriteau.

Article 3.—L'inspecteur de la Cité est aussi autorisé, s'il le croit nécessaire pour la sécurité publique, à placer, avec le consentement de la commission administrative, sur tout pont qui appartient à la Cité, un écriteau en langue française et anglaise, portant défense à toute personne de faire circuler sur ledit pont tout véhicule plus lourd que le poids spécifié sur l'écriteau, et il est entendu que le poids du véhicule proprement dit y compris la charge portée par le véhicule.

Article 4.—Après que tel écriteau aura été posé sur un pont et durant le temps qu'il restera ainsi posé, il sera défendu de faire circuler sur ce pont tout véhicule plus lourd que le poids spécifié sur l'écriteau.

Article 5.—Il est défendu de détériorer, d'enlever ou de défigurer tout écriteau placé sur un pont par l'inspecteur de la Cité.

FAITS DIVERS

DE CHARYBDE EN SCYLLA

EN VOULANT EVITER DE FRAPPER UNE JEUNE FILLE, UN CHAUFFEUR RENVERSE SON AUTO—CINQ BLESSES—VOIES DE FAIT SUR UN CHINOIS.

En voulant éviter de frapper une jeune fille, un chauffeur a fait capoter l'automobile qu'il conduisait et qui contenait environ huit personnes. Et la jeune fille n'a pas été épargnée, comme elle a eu le bras fracturé. C'est Mlle Alice Tranche-montagne, fille du notaire Tranche-montagne, vis-à-vis le domicile duquel, rue St-Cuthbert, l'accident a eu lieu. Parmi les occupants de l'auto, qu'on croit venir de New-York, trois femmes ont été blessées et transportées chez M. Tranche-montagne. Le fourgon de l'hôpital Royal Victoria est venu les chercher hier soir. On rapporte aussi que le chauffeur a été lancé contre le bris-vent en verre et s'est blessé assez grièvement.

CHINOIS BATTU

Un blanchisseur chinois, Tom Woo, 76, rue des Conseillers, a été frappé à la tête par un client. Lawrence Kane, domicilié dans la même rue, No 1110, rue Kane, réclamait ses chemises après avoir perdu son étiquette. "Pas de billet, pas de chemises ni faux-cols", avait répondu le Chinois aux instances de Kane. Et celui-ci irrité lui aurait asséné un coup de poing et l'aurait envoyé tomber sur le parquet.

Épilogue : Tom Woo a été transporté à l'hôpital Général et Lawrence Kane comparait aujourd'hui en Cour de police sur une accusation de voies de fait.

UN BAMBIN SE FRACTURE LE CRANE EN TOMBANT

Un enfant de quatre ans, Wilfrid Merson, 818a, avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est fracturé le crâne en tombant à bas d'un escalier. La blessure, très grave, fait presser désespérément du salut de l'enfant qui a été transporté à l'hôpital Général.

ENQUETE SUR UNE EVASION

Six témoins ont déposé hier à l'enquête tenue par l'inspecteur de la prison de St-Jean, sur la récente évasion de quatre prisonniers. Un prisonnier, Bertrand, que l'on soupçonne d'avoir fourni les clefs, a aussi témoigné. L'enquête a eu lieu à huis clos et se poursuit aujourd'hui.

AUTRE CRANE FRACTURE

Emile Morel, 18 ans, 2922, rue St-Hubert, a été transporté la nuit dernière à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture du crâne. Morel est tombé de sa motocyçlette en descendant la rue Christophe Colomb entre deux rails.

COUPLE ATTAQUE

Une jeune femme s'est fait entraîner loin de son compagnon par un individu, armé d'un revolver, hier soir, vers 9 heures, du parc Mont-Royal. Un homme sortit d'un buisson voisin brandissant un revolver sur le jeune couple, en intimant à l'homme de s'éloigner. Et il entraîna la jeune femme avec lui. Après bien des efforts, elle a réussi à s'échapper et à gagner l'avenue des Pins, où elle trouva de l'aide, et un peu plus tard, son ami qui, en compagnie d'agents du poste de la Côte des Neiges, avait en vain fait une battue dans la montagne, versant de Westmount. L'agresseur n'a pas été empôigné.

MORTS ACCIDENTELLES

À l'enquête tenue, hier, à l'Assomption, le jury du coroner a prononcé un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme S. Loyer et de Mme N. Beaulieu, tuées dimanche, au cours de l'accident que l'on sait. Il appert de la plupart des dépositions que le camion-automobile était trop chargé à l'arrière, ce qui a fait soulever l'avant du camion quand il a heurté une rampe de garde du pont.

On rapporte que l'état des autres victimes qui reposent à l'hôpital Notre-Dame est meilleur de jour en jour.

TROIS ANS DE PENITENCIER

Le juge Choquet, siégeant en Cour des sessions, hier, a condamné un nommé A. Lefebvre à trois ans de pénitencier, dont un an pour s'être parjuré en se déclarant innocent du vol d'une malice, chef d'accusation sur lequel il a été trouvé coupable. Lefebvre a déjà été condamné à une détention de 2 ans, en 1914, puis, plus tard à une autre de trois ans pour désertion militaire.

Article 1.—L'inspecteur de la Cité est autorisé, s'il le croit nécessaire pour la sécurité publique, à placer, avec le consentement de la commission administrative, sur tout pont qui appartient à la Cité, un écriteau en langue française et anglaise, portant défense à toute personne d'y conduire un atelage plus lourd que celui spécifié sur l'écriteau, et un véhicule-moteur plus vite que dix milles à l'heure.

Article 2.—Après que tel écriteau aura été posé sur un pont, il restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre plus lourd que celui spécifié sur l'écriteau.

Article 3.—L'inspecteur de la Cité est aussi autorisé, s'il le croit nécessaire pour la sécurité publique, à placer, avec le consentement de la commission administrative, sur tout pont qui appartient à la Cité, un écriteau en langue française et anglaise, portant défense à toute personne de faire circuler sur ledit pont tout véhicule plus lourd que le poids spécifié sur l'écriteau, et il est entendu que le poids du véhicule proprement dit y compris la charge portée par le véhicule.

Article 4.—Après que tel écriteau aura été posé sur un pont et durant le temps qu'il restera ainsi posé, il sera défendu de faire circuler sur ce pont tout véhicule plus lourd que le poids spécifié sur l'écriteau.

Article 5.—Il est défendu de détériorer, d'enlever ou de défigurer tout écriteau placé sur un pont par l'inspecteur de la Cité.

FAITS DIVERS

DE CHARYBDE EN SCYLLA

EN VOULANT EVITER DE FRAPPER UNE JEUNE FILLE, UN CHAUFFEUR RENVERSE SON AUTO—CINQ BLESSES—VOIES DE FAIT SUR UN CHINOIS.

En voulant éviter de frapper une jeune fille, un chauffeur a fait capoter l'automobile qu'il conduisait et qui contenait environ huit personnes. Et la jeune fille n'a pas été épargnée, comme elle a eu le bras fracturé. C'est Mlle Alice Tranche-montagne, fille du notaire Tranche-montagne, vis-à-vis le domicile duquel, rue St-Cuthbert, l'accident a eu lieu. Parmi les occupants de l'auto, qu'on croit venir de New-York, trois femmes ont été blessées et transportées chez M. Tranche-montagne. Le fourgon de l'hôpital Royal Victoria est venu les chercher hier soir. On rapporte aussi que le chauffeur a été lancé contre le bris-vent en verre et s'est blessé assez grièvement.

CHINOIS BATTU

Un blanchisseur chinois, Tom Woo, 76, rue des Conseillers, a été frappé à la tête par un client. Lawrence Kane, domicilié dans la même rue, No 1110, rue Kane, réclamait ses chemises après avoir perdu son étiquette. "Pas de billet, pas de chemises ni faux-cols", avait répondu le Chinois aux instances de Kane. Et celui-ci irrité lui aurait asséné un coup de poing et l'aurait envoyé tomber sur le parquet.

Épilogue : Tom Woo a été transporté à l'hôpital Général et Lawrence Kane comparait aujourd'hui en Cour de police sur une accusation de voies de fait.

UN BAMBIN SE FRACTURE LE CRANE EN TOMBANT

Un enfant de quatre ans, Wilfrid Merson, 818a, avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est fracturé le crâne en tombant à bas d'un escalier. La blessure, très grave, fait presser désespérément du salut de l'enfant qui a été transporté à l'hôpital Général.

ENQUETE SUR UNE EVASION

Six témoins ont déposé hier à l'enquête tenue par l'inspecteur de la prison de St-Jean, sur la récente évasion de quatre prisonniers. Un prisonnier, Bertrand, que l'on soupçonne d'avoir fourni les clefs, a aussi témoigné. L'enquête a eu lieu à huis clos et se poursuit aujourd'hui.

AUTRE CRANE FRACTURE

Emile Morel, 18 ans, 2922, rue St-Hubert, a été transporté la nuit dernière à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture du crâne. Morel est tombé de sa motocyçlette en descendant la rue Christophe Colomb entre deux rails.

COUPLE ATTAQUE

Une jeune femme s'est fait entraîner loin de son compagnon par un individu, armé d'un revolver, hier soir, vers 9 heures, du parc Mont-Royal. Un homme sortit d'un buisson voisin brandissant un revolver sur le jeune couple, en intimant à l'homme de s'éloigner. Et il entraîna la jeune femme avec lui. Après bien des efforts, elle a réussi à s'échapper et à gagner l'avenue des Pins, où elle trouva de l'aide, et un peu plus tard, son ami qui, en compagnie d'agents du poste de la Côte des Neiges, avait en vain fait une battue dans la montagne, versant de Westmount. L'agresseur n'a pas été empôigné.

MORTS ACCIDENTELLES

À l'enquête tenue, hier, à l'Assomption, le jury du coroner a prononcé un verdict de mort accidentelle dans le cas de Mme S. Loyer et de Mme N. Beaulieu, tuées dimanche, au cours de l'accident que l'on sait. Il appert de la plupart des dépositions que le camion-automobile était trop chargé à l'arrière, ce qui a fait soulever l'avant du camion quand il a heurté une rampe de garde du pont.

On rapporte que l'état des autres victimes qui reposent à l'hôpital Notre-Dame est meilleur de jour en jour.

TROIS ANS DE PENITENCIER

Le juge Choquet, siégeant en Cour des sessions, hier, a condamné un nommé A. Lefebvre à trois ans de pénitencier, dont un an pour s'être parjuré en se déclarant innocent du vol d'une malice, chef d'accusation sur lequel il a été trouvé coupable. Lefebvre a déjà été condamné à une détention de 2 ans, en 1914, puis, plus tard à une autre de trois ans pour désertion militaire.

Article 1.—L'inspecteur de la Cité est autorisé, s'il le croit nécessaire pour la sécurité publique, à placer, avec le consentement de la commission administrative, sur tout pont qui appartient à la Cité, un écriteau en langue française et anglaise, portant défense à toute personne d'y conduire un atelage plus lourd que celui spécifié sur l'écriteau, et un véhicule-moteur plus vite que dix milles à l'heure.

Article 2.—Après que tel écriteau aura été posé sur un pont, il restera en vigueur jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un autre plus lourd que celui spécifié sur l'écriteau.

Article 3.—L'inspecteur de la Cité est aussi autorisé, s'il le croit nécessaire pour la sécurité publique, à placer, avec le consentement de la commission administrative, sur tout pont qui appartient à la Cité, un écriteau en langue française et anglaise, portant défense à toute personne de faire circuler sur ledit pont tout véhicule plus lourd que le poids spécifié sur l'écriteau, et il est entendu que le poids du véhicule proprement dit y compris la charge portée par le véhicule.

Article 4.—Après que tel écriteau aura été posé sur un pont et durant le temps qu'il restera ainsi posé, il sera défendu de faire circuler sur ce pont tout véhicule plus lourd que le poids spécifié sur l'écriteau.

Article 5.—Il est défendu de détériorer, d'enlever ou de défigurer tout écriteau placé sur un pont par l'inspecteur de la Cité.

FAITS DIVERS

DE CHARYBDE EN SCYLLA

EN VOULANT EVITER DE FRAPPER UNE JEUNE FILLE, UN CHAUFFEUR RENVERSE SON AUTO—CINQ BLESSES—VOIES DE FAIT SUR UN CHINOIS.

En voulant éviter de frapper une jeune fille, un chauffeur a fait capoter l'automobile qu'il conduisait et qui contenait environ huit personnes. Et la jeune fille n'a pas été épargnée, comme elle a eu le bras fracturé. C'est Mlle Alice Tranche-montagne, fille du notaire Tranche-montagne, vis-à-vis le domicile duquel, rue St-Cuthbert, l'accident a eu lieu. Parmi les occupants de l'auto, qu'on croit venir de New-York, trois femmes ont été blessées et transportées chez M. Tranche-montagne. Le fourgon de l'hôpital Royal Victoria est venu les chercher hier soir. On rapporte aussi que le chauffeur a été lancé contre le bris-vent en verre et s'est blessé assez grièvement.

CHINOIS BATTU

Un blanchisseur chinois, Tom Woo, 76, rue des Conseillers, a été frappé à la tête par un client. Lawrence Kane, domicilié dans la même rue, No 1110, rue Kane, réclamait ses chemises après avoir perdu son étiquette. "Pas de billet, pas de chemises ni faux-cols", avait répondu le Chinois aux instances de Kane. Et celui-ci irrité lui aurait asséné un coup de poing et l'aurait envoyé tomber sur le parquet.

Épilogue : Tom Woo a été transporté à l'hôpital Général et Lawrence Kane comparait aujourd'hui en Cour de police sur une accusation de voies de fait.

UN BAMBIN SE FRACTURE LE CRANE EN TOMBANT

Un enfant de quatre ans, Wilfrid Merson, 818a, avenue de l'Hôtel-de-Ville, s'est fracturé le crâne en tombant à bas d'un escalier. La blessure, très grave, fait presser désespérément du salut de l'enfant qui a été transporté à l'hôpital Général.

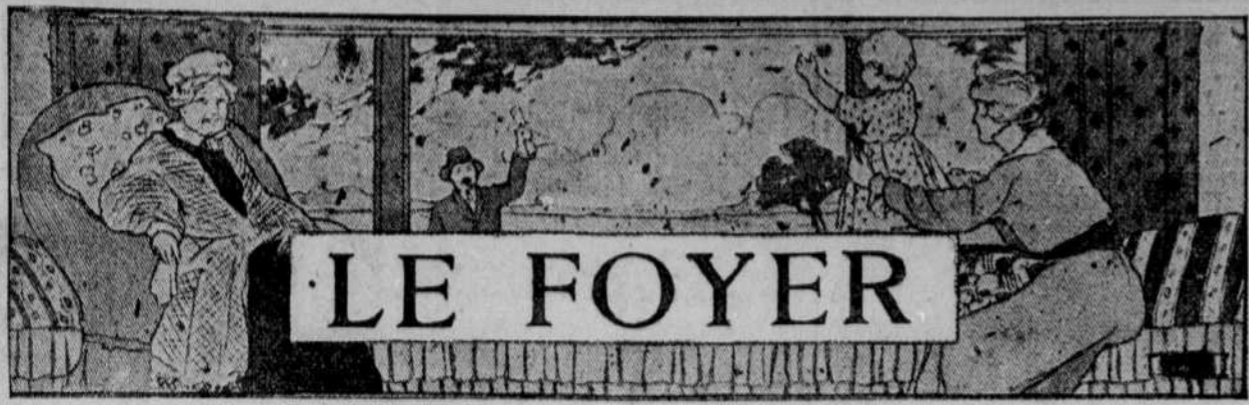
ENQUETE SUR UNE EVASION

Six témoins ont déposé hier à l'enquête tenue par l'inspecteur de la prison de St-Jean, sur la récente évasion de quatre prisonniers. Un prisonnier, Bertrand, que l'on soupçonne d'avoir fourni les clefs, a aussi témoigné. L'enquête a eu lieu à huis clos et se poursuit aujourd'hui.

AUTRE CRANE FRACTURE

Emile Morel, 18 ans, 2922, rue St-Hubert, a été transporté la nuit dernière à l'hôpital Royal Victoria, souffrant d'une fracture du crâne. Morel est tombé de sa motocyçlette en descendant la rue Christophe Colomb entre deux rails.

COUPLE ATTAQUE



LE FOYER

Pour la chambre de bain

Les serviettes blanches de toutes sortes vont certainement toujours bien avec la chambre de bain fraîchement carrelée en bleu et blanc; mais la maîtresse de maison adroite, qui a des loisirs, et peut se payer des fantaisies, ne s'attelle pas charmée de se broder et tricoter toute une garniture de chambre de bain, en bleu et blanc? Pour la nouvelle mariée, dont tout, dans la maison neuve, sera du dernier goût, elle trouvera, nous en sommes sûrs, la suggestion à suivre. Prenons d'abord ce qui se fera au crochet, en fil mercerisé de bonne qualité et de grosseur moyenne. Faites d'abord un petit sac de bain: l'intérieur qui contiendra du savon ou des poudres de toilette, ou de la farine de son, sera en toile à fromage, par-dessus laquelle vous tricotez au crochet un sac, tout blanc, fini d'une dentelle étroite en bleu pâle.

En même fil, faites-vous, ensuite à l'aiguille à tricoter ou au crochet, un grand carré; ce sera la meilleure des débarbouillettes: elle frictionne à la perfection, et elle aura fort bonne mine si, toute blanche, elle est finie d'une fine dentelle bleue. On peut en faire de différentes grandeurs et en avoir plusieurs à son

service. On tricote encore, en mêlant les fils blancs et bleus, au goût, une mitaine pour massage, friction, etc. La serviette de bain, sera brodée d'un petit motif en bleu, — ou de grands dessins suivant le courage dont on disposera, et le genre de la serviette. A chaque extrémité, une dentelle d'un pouce de large, au filet crochet, dentellée tout au bord d'un brin de bleu. Toute cette garniture de chambre ferait un joli cadeau de jeune fille à une amie qui se marie. Celle-ci l'appréciera certainement plus qu'une bonbonnière en argent perforé ou en verre taillé comme elle en recevra des demi-douzaines. Une jeune fille qui ne dispose pas toujours de beaucoup d'argent, a en général beaucoup de temps à elle et tout ce travail, d'ailleurs, devant se faire en gros fil, sera vite exécuté. Pour un trousseau, on peut ajouter des initiales. Pour compléter sa chambre de bain, la maîtresse de maison n'aura qu'à se procurer une carquette en catalogue blanche et bleue, qui s'allongera, fraîche, sur le prélat carrelé ou la mosaïque. Quelques pots de faïence à dessins en même couleur achèveront l'effet.

Cousine GILLETTE.

Conseils pratiques

POUR RACCOMMODER LES OEUFS
Voici un moyen fort simple d'enlever un oeuf fêlé de se vider dans l'eau bouillante. Il suffit, au moment de la cuire, de bien froiter la coque avec un citron coupé sur la partie fêlée et un peu au delà, car la fente s'allonge toujours à la chaleur.

Vous pouvez ensuite sans crainte, plonger l'oeuf dans l'eau bouillante, en évitant bien entendu, de provoquer de nouvelles fêlures en le laissant tomber dans la casserole. Pour cela, le mieux est de poser l'oeuf sur une cuiller et de le descendre ainsi doucement au fond de la casserole. La fente ne s'élargit pas et il ne s'écoule aucune

partie de l'oeuf, qui reste absolument lisse et intact.

CIMENT POUR METAUX.
On mélange du verre pilé ou de la limaille de fer avec de l'oxyde de zinc et du chlorure de zinc. Ce ciment durcit rapidement; on peut avoir intérêt à retarder le durcissement; dans ce cas, on ajoute de la chaux en poudre et du sulfate de zinc au chlorure de zinc au moment de le mélanger avec les autres matières.

PLUMES DEFRISEES.
Les plumes de chapeaux défrisées par la neige, la pluie et l'humidité, se refrisent toutes seules si on les tient, avec précaution pour ne pas les griller, au-dessus d'un réchaud allumé.



Vente d'août

Costumes, Robes, Mantes,
Chapeaux, Blouses, Lingerie,
Corsets, Bas, Souliers.

Nous offrons en vente ce qui reste de nos splendides assortiments d'été à des prix réduits de

33 1/3% à 75%

Fairweathers Limited

Rue Ste-Catherine, près Peel.

MONTREAL
Winnipeg.

FEUILLETON DU DEVOIR

L'HOTEL LE TELLEMONT

par M. MARYAN

(Suite)
Rentrant précipitamment dans la galerie, elle chercha sa grand-mère de ses yeux agrandis d'effroi. Mme Le Tellemont se tenait debout près de la porte, mais vacillante, étendant les bras comme pour chercher un point d'appui; sa figure était convulsée, ses yeux fixes ne semblaient pas voir. Mathée, poussant un cri perçant, s'élança à temps pour l'empêcher de tomber.
Comment eut-elle la force de l'amener jusqu'à un fauteuil? Car Mme Le Tellemont était grande et robuste. Cependant, elle put l'asseoir, tout en cherchant des yeux le bouton électrique le plus proche.
La galerie se remplit de domestiques. Mlle Soreil, la dame de compagnie, s'approcha, effrayée, mais gardant au moins l'apparence du calme.
Mathée lui jeta un regard déses-

péré.
— Une attaque, n'est-ce pas? Comme grand-père...
Mlle Soreil avait déjà donné des ordres. Les domestiques s'empres- saient. Elle défit la robe de Mme Le Tellemont, lui fit respirer de l'éther, et s'efforça de calmer la douleur de Mathée.
— Le docteur sera ici dans peu d'instants... C'est l'heure de son dîner, on le trouvera chez lui...
Mettez ces coussins sous les pieds... Non, je n'oserais conseiller de la transporter... Elle a de l'air... Ses yeux sont moins fixes...
Mathée regarda instinctivement autour d'elle. Le fauteuil où était étendue Mme Le Tellemont était en face du portrait de son fils.
Sous ces lustres allumés, la galerie avait un air de fête qui, contrastait tragiquement avec cette scène de mort. Les vieux conseillers et les femmes en grand habit

semblaient tous regarder celle qui agonisait au milieu de ces lumières et de ces girandoles de cristal.
Et tout à coup, Mme Le Tellemont parla, d'une voix empâtée, presque inintelligible...
— Mathée...
C'était son mari, le conseiller en robe rouge, ou son fils, qui n'avait pas eu le temps de changer sa robe noire pour l'écarlate et l'hermine?...
— Mathée... Mort de chagrin... Dans l'égarément de son esprit, elle exprimait la douleur secrète qui avait rongé son coeur; mais ces paroles n'avaient pas de sens pour Mathée: sa grand-mère ne lui parlait jamais de son père.
Qui était mort de chagrin? Pas l'aïeul qu'elle avait connu si calme, dont le deuil paternel s'était depuis longtemps adouci?
Mme Le Tellemont répétait ces uniques paroles, à intervalles éloignés, d'un accent tragique.
Le docteur et le prêtre arrivèrent en même temps, comme pour son grand-père. L'agonie commençait.
— La transporter hâterait sa fin, dit le docteur.
Le prêtre lui parla. Entendait-elle? Etait-ce un mouvement convulsif ou une pression voulue des doigts raidis, qui répondit à son

NUXATED IRON

(FER NUXATE)
POUR DU SANG ROUGE, DE LA FORCE ET DE L'ENDURANCE

Pensez aux hommes et aux femmes pleins de force et de santé que vous connaissez, personnes éminentes et faisant des choses importantes, et vous trouverez qu'ils possèdent habituellement une force, une vigueur et une énergie remarquables, de cette espèce qui déborde lorsque le sang est plein de fer. Le fer, c'est l'aliment du sang rouge; c'est le fer qui contribue à mettre de la force et de l'énergie dans les veines des hommes et des couleurs vermeilles aux joues de femmes. Le Fer Nuxaté, en enrichissant le sang et en créant des cellules de sang nouveau, fortifie les nerfs, refait les tissus affaiblis et contribue à instiller dans tout le système une énergie et une endurance renouvelées.
Si seulement les gens voulaient garder leur sang plein de ce fer qui donne la force en prenant du Fer Nuxaté quand ils se sentent faibles, épuisés et énervés, ils pourraient facilement refaire les globules rouges de leur sang et acquérir rapidement de toute manière plus de force et de santé. Différent en cela des anciens produits à base de fer inorganique, il s'assimile facilement, ne fait pas de tort aux dents, ne les noircit pas, et ne soulève pas l'estomac. Le Fer Nuxaté accrét en deux semaines de temps bien des fois la force et l'endurance des personnes faibles et débilitées. Il est tenu et vendu en cette ville par l'American Drug Store, Bryson's Ltd, Lyons Ltd, et tous les autres droguistes.

GATEAU AUX PRUNES

Prenez les trois-quarts d'une tasse de graisse, deux tasses de sucre, trois tasses de farine, deux oeufs, deux tasses de prunes, bien cuites, dix cuillerées à table de jus de prunes, les trois-quarts d'une cuillerée à thé de cannelle, une demi-cuillerée à thé de muscade, les trois-quarts d'une cuillerée à thé d'épices, deux cuillerées à thé de soda. Mettez la graisse en crème. Ajoutez le sucre graduellement; ajoutez les jaunes d'oeufs bien battus, et la farine saasée avec le soda et les épices. Ajoutez le jus de prune et battez bien. Ajoutez les prunes et à la fin, les blancs d'oeufs bien battus. Faites cuire dans un moule profond, à four chaud.

LE DANGER MENACE DE PLUS EN PLUS

Washington, 6 (Service de la Presse associée). — Le menace d'une grève de chemins de fer se répand rapidement par tout le pays, en dépit des efforts des chefs ouvriers de retenir leurs hommes jusqu'à ce qu'un vote officiel de grève soit pris.
Partout on rapporte que des machinistes abandonnent leurs ateliers, menaçant ainsi l'industrie nationale, car sans les machinistes les chemins de fer ne peuvent fonctionner normalement, surtout au temps de la moisson.

On annonce que 200,000 wagons se trouvent abandonnés, faute d'ouvriers pour les réparer, et c'est une menace qui compromet nombre d'industries dans les mines, les usines et les manufactures.
Les machinistes réclament des gages plus élevés, proportionnés au coût élevé de la vie, et de leur côté les employés de train se proposent de faire valoir des demandes similaires.

LA RÉCOLTE DU MANITOBA

(Service de la Western Press)
Winnipeg, 6. — M. V. Winkler, ministre de l'Agriculture estime à 45,000,000 de boisseaux la récolte totale du blé dans le Manitoba. D'après ses prévisions, le rendement moyen sera de quinze boisseaux l'acre. La valeur de la moisson atteindra \$101,250,000 si l'on calcule le boisseau à \$2.25.
L'an dernier, la récolte du Manitoba a donné 51,000,000 de bois-

seaux, d'une valeur de \$112,710,000, le boisseau se vendant \$2.21.
Les travaux de la moisson vont exiger un bon nombre d'hommes des provinces de l'est, car les bureaux de placements provinciaux ne peuvent suffire à la tâche.

L'AFFAIRE DE JOHN BULL

Londres, 6. — En réponse à une question posée à la Chambre des Communes, à savoir si le gouvernement juge à propos d'avertir les Américains venus ici pour mener une campagne en faveur de la prohibition que les électeurs anglais préfèrent régler leurs problèmes domestiques pour eux-mêmes. M. Edward Hart, ministre de l'Intérieur, a déclaré: Je suis d'avis que le peuple anglais peut régler cette question par lui-même; mais, comme je l'ai dit, je ne crois pas qu'une démarche à cet effet s'impose au gouvernement. La première partie de la réponse a été applaudie.

MESURES PREVENTIVES

Toronto, 6. — Des rumeurs ayant circulé que des raids seraient opérés dans les restaurants par des soldats de retour, répétition des scènes du mois d'août 1918, la police a pris des mesures pour protéger les propriétaires.

Faites préparer maintenant vos vêtements d'automne.

Faites-les teindre ou nettoyer par le traitement de la Toilet.

TOILET LAUNDRY Company Limited
Tél. Up. 7640
"Nous teignons à votre convenance"

Malgré l'augmentation du prix de toutes les Viandes de choix qui entrent dans la fabrication du

Paris-Pâté

Le prix de vente au consommateur reste le même.
2 BOITES POUR 25 SOUS

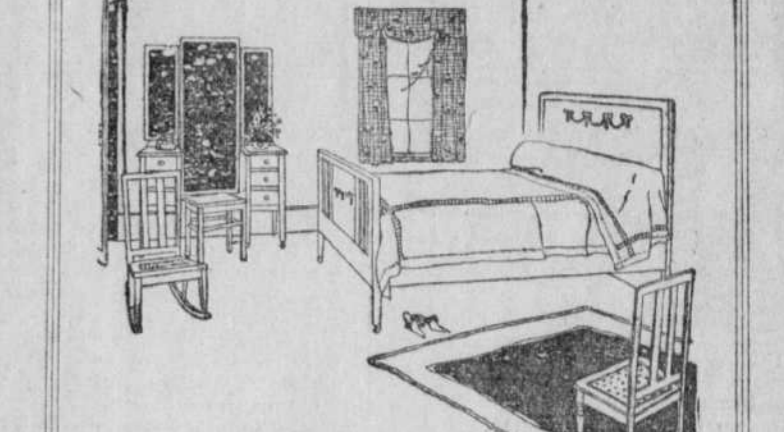
GRANDS MAGASINS GOODWIN

La vente de meubles d'août

Achetez durant ce mois et profitez des bas prix. Achetez cette semaine et vous aurez un meilleur choix.

La vente d'août de Goodwin est plus avantageuse que jamais, cette année, à cause de la rareté sans précédent qui sévira l'an prochain. Plus les meubles deviendront rares, naturellement plus les prix monteront.

Nous n'avons pas seulement acheté pour cette vente avant la dernière hausse de prix, mais nous avons réduit chaque article de notre vaste assortiment régulier de meubles.



- Mobilier de salle à manger, dix pièces, chêne massif scie sur quartier, fini anglais antique, style Buine Anne, buffet de 54 pouces, table à rallonge de 48 pouces, cabinet à porcelaine à 3 tiroirs, six chaises à dossier haut avec sièges en cuir de rouan, table de service.
Prix de la vente 331.00
de meubles d'août
- Mobilier de salle à manger, neuf pièces, style Colonial, fini anglais, buffet, armoire à porcelaine, table de 45 pouces s'allongeant jusqu'à six pieds, et six chaises.
Prix de la vente 152.00
de meubles d'août
- Mobilier de chambre à coucher, style Colonial, vieuxivoire, moyenne grosseur, dessin très uni, bureau, table de toilette, chiffonnier et lit.
Prix de la vente 225.00
de meubles d'août
- Mobilier de chambre à coucher, moy, panneaux en canne sous les miroirs et dans le lit, devants bombés et miroirs unis, bureau, chiffonnier, table de toilette et lit.
Prix de la vente 195.00
de meubles d'août
- Table de salle à manger, dessus de 52 pouces, ronde, s'allongeant jusqu'à 8 pieds.
Prix de la vente 64.75
meubles d'août
- Table de salle à manger, pieds et massif à griffes, chêne ciré poli, dessus de 48 pouces.
Prix de la vente 63.75
meubles d'août
- Table de bibliothèque, style Mission, faite de chêne massif, ciré, grand tiroir, double tablette à livres.
Prix de la vente 26.75
meubles d'août
- Chaises de salle à manger, chêne ciré, sièges en cuir, six chaises, comprenant un fauteuil.
Prix de la vente de meubles d'août... 25.50
- Chaises de salle à manger, meubles en cuir brun, fini chêne ciré.
Prix de la vente de meubles d'août... 40.50
- Chaises de salle à manger, chêne scie sur quartier poli, sièges mobiles en cuir noir.
Prix de la vente de meubles d'août... 40.50
- Chaises de salle à manger, en chêne Imperial, fini ciré, sièges mobiles en cuir brun.
Prix de la vente de meubles d'août, chaises... 3.30
- Fauteuils.
Prix de la vente de meubles d'août... 4.00
- Chaise de pupitre, dossier haut, chêne scie sur quartier, ciré.
Prix de la vente de meubles d'août... 6.25
- Table et chaise de téléphone, fini scie sur quartier.
Prix de la vente de meubles d'août... 15.50
- Cabinet de cuisine, avec dessus en bois blanc.
Prix de la vente de meubles d'août... 24.75
- Cabinet de cuisine, tout maille blanc, dessus en porcelaine, grandeur 26 x 42 pouces.
Prix de la vente de 21.00
meubles d'août
- Sofa, cuvette noire, 31 pouces de large, monture en chêne.
Prix de la vente de 27.00
meubles d'août
- Dessus brun uni.
Prix de la vente de 22.75
meubles d'août
- Dessus capitonné en noir.
Prix de la vente de 32.75
meubles d'août

Magasins ouverts à 8 h. 30 a.m.
Magasins fermés à 5 h. 30 p.m.
Goodwin's LIMITED
TELEPHONE UPTOWN 7000

—Quoi! elle parlait de cela? Mathée avait-elle prononcé ce mot, ou l'avait-elle seulement pensé? Elle ressentait une espèce de jalousie de ce que sa grand-mère avait confié ses dernières volontés à un étranger, et un attendrissement d'avoir été si soigneusement, si tendrement ménagée.
Elle vint tout près... Sur le lit, garni de linge superbelement brodé et orné de guipures anciennes, Mme Le Tellemont reposait, semblant vivante. Elle était vêtue d'une robe de soie épaisse qu'elle aimait. Une coiffure de dentelles blanches couvrait à demi ses épais cheveux blancs. Elle était belle et majestueuse, gardant jusque dans la mort la correction et l'apparat de sa vie, prête pour les visites funèbres qui afflueraient dans l'hôtel, selon la coutume.
—Etais-ce possible? Etait-ce vraiment fini?
—Une douleur insupportable martelait les tempes de Mathée, et son coeur, cependant, restait insensible, — toujours parce qu'elle ne croyait pas à la réalité.
Un peu plus tard, Mme Le Tellemont fut roulée sur son lit de parade dans la galerie, toujours selon la coutume. On la plaça là où elle était morte, sous son portrait peint par Jules Lefebvre, en face de l'en-

enage mélancolique de ce Mathieu dont la douleur inconsolable l'avait hantée au dernier moment.
Mathée s'assit près d'elle, regardant tour à tour ce visage noble et calme, ces mains pâles qui retenaient un crucifix d'or et un chapelet d'améthystes, et peu à peu, très lentement, la réalité s'infiltra en elle, la pénétra, la déchira, jusqu'au moment où des larmes pressées roulèrent sur ses joues, tandis qu'une impression affreuse d'isolement enveloppait son coeur comme d'un manteau de glace.
Elle n'avait que des parents éloignés, que Mme Le Tellemont tenait encore à distance, peu d'amis, point d'intimes. Elle ne pouvait recourir qu'aux hommes d'affaires... Et tout à coup, dans ce vide affreux, ayant rapidement parcouru le cycle des magistrats, des amis, de toutes ses relations, l'image de Toussaint lui apparut avec un relief étrange.
—Oh! Toussaint!... Elle, elle la comprendrait. N'aimait-elle pas la belle vieille femme "qui ne lui faisait presque plus peur"?
Mathée leva ses yeux brûlés et fit un signe à Mlle Soreil.
—Je voudrais voir Mlle d'Yturbarran...
La bonne fille secoua la tête,

—Qui, oui... mais ne faudrait-il pas attendre le jour, chère mademoiselle Mathée?
Le jour? C'est vrai, sa grand-mère a été frappée le soir... Cette lumière, c'est l'électricité, et le jardin est sombre.
—Si vous vous reposiez un peu, mon enfant? dit Mlle Soreil, prise d'une infinie pitié.
Car elle sait ce que l'attitude tranquille de Mathée cache de désespoir, d'écrasement.
—Je n'ai pas besoin de repos; j'aime rester près d'elle... Les soeurs priaient... Ernestine, la vieille femme de chambre, sanglotait tout bas. Mathée essaya de dire son chapelet, mais elle ne pouvait articuler les mots, ni recueillir ses pensées. Devant elle passait toute sa vie, — toute la tendresse dont elle avait été aimée, toute l'indulgence qui l'avait rendue heureuse... Elle remonta plus haut dans le passé, cherchant à scruter ce qu'elle n'avait pas connu de sa grand-mère. Elle essaya de l'identifier avec le portrait de jeune femme dont la beauté soulagait les leçons de la vie et de la mort... Elle interrogea ce coeur immobile, qui avait connu les pires déresses maternelles. Elle pensa à ses parents, cherchant à comprendre ce qu'avait été ce couple jeune et brillant, dont elle-même n'avait pas senti la disparition tragique, comblée qu'elle était d'amour. Mais maintenant elle se sentait atteinte par le coup qui, jadis, avait brisé sa grand-mère. Suivant le cours normal des choses, elle aurait dû être gardée et aimée par des parents encore jeunes...
(A suivre)



L'égalité sera brisée demain à Maisonneuve

Les quatre clubs de la Ligue Indépendante, égaux pour la première place, se rencontreront au National.

Dimanche prochain aura lieu la clôture de la première moitié de la deuxième série de la Ligue Nationale Indépendante au terrain du National, à Maisonneuve. Comme on le voit, la saison avance à vue d'œil et dans six semaines, il faudra pratiquement parler de remise balles, bâtons et gants, à moins que l'automne ne soit particulièrement élément. Passé dimanche prochain, il ne restera que cinq séances régulières avant les grandes assises du détail pour le championnat de la saison des Indépendants.

Eugène Brosseau sera au programme le 18 août

Les amateurs du sport de la boxe sont dans la jubilation depuis qu'ils ont appris que les séances de boxe du club Olympique allaient être reprises le 18 de ce mois, au Monument National, et ce ne sera pas sans une certaine satisfaction qu'ils apprendront que Brosseau sera, ce soir-là, mis à l'affiche, car tous les fervents du pugilat aiment à voir l'ancien champion amateur d'Amérique à l'œuvre.

Le programme pour dimanche prochain sera le suivant : 1.30—Royal-Canadien vs Métropole. 1.30—Crescent vs Lachine. Les deux parties présentent une extrême importance, vu l'égalité parfaite qui existe entre les quatre équipes du circuit Jollivet. Comme on le sait, le Crescent et le Royal-Canadien sont égaux pour la première place avec deux victoires et autant de défaites à leur crédit. C'est la première fois, croyons-nous, que pareil spectacle est offert aux partisans d'une ligue à Montréal. Cela sera à illustrer la détermination avec laquelle les quatre clubs veulent remporter le championnat. Il semble bien difficile de dire comment cette lutte va se terminer.

OTTAWA CONTRE LES SHAMROCK

LES DEUX CLUBS SE RENCONTRERONT SAMEDI PROCHAIN AU TERRAIN DU MILE-END.

Les Shamrocks, qui sont furieux de leur échec de samedi dernier aux mains du National, alors qu'ils escomptaient remporter une victoire facile, se permettent bien une revanche au détriment des Ottawa, qui sera leur hôte samedi prochain au terrain du Mile-End. Il ne fait aucun doute que les Sénateurs bien-fidèles d'une réception plutôt chaude de la part des Irlandais, et comme cette partie promet de décider pratiquement des dernières chances de l'un et de l'autre des deux clubs en lice pour remporter le championnat de la N. L. U., on peut s'attendre à ce que la lutte soit acharnée et royalement contestée de part et d'autre.

Saint-Henri a été constamment en saumâtre dans ces derniers temps et l'on peut s'attendre à ce qu'il accomplisse de brillants exploits dimanche.

SOIRÉE ET FÊTE CHAMPÊTRE

Samedi, 9 courant au collège Laval de Saint-Vincent de Paul aura lieu la soirée annuelle des vacances de l'Association du Bien-Être de la jeunesse. Ce programme de choix composé d'une comédie, musique vocale et instrumentale sera exécuté par le Cercle Lapière, ce qui veut dire que tout sera de premier choix. L'entrée ne sera que de 25 sous et de dix sous de plus pour les sièges réservés. Les billets s'envoient rapidement. Il y en aura cependant en vente à l'entrée, le soir même. Que les amateurs du haut comique ne manquent pas l'occasion de passer une agréable soirée.

DIMANCHE AU MILE-END

La Ligue de la Cité commencera dimanche la deuxième série de ses parties. Le programme de la journée sera le suivant : Saint-Arsène vs Fraser-Brace, Saint-Henri vs Lachine. Les quatre clubs à l'affiche aligneront de puissantes équipes et sauront montrer que la course au championnat pour la deuxième série sera extrêmement excitante. Chaque club s'est amélioré et renforcé pendant la première moitié de la saison, et maintenant que commence la deuxième moitié, chacun des cinq clubs a une équipe capable de faire face aux meilleurs clubs de cette organisation.

COURSES D'AUTOS A DELORIMIER

Louis Chevrolet, l'un des meilleurs chauffeurs qui soient aujourd'hui fera samedi et dimanche sa première apparition à Montréal, alors qu'il courra au Parc Delorimier. Louis Chevrolet a l'ambition de se faire ici une réputation égale à celle de son frère Gaston, qui est l'un des favoris du public à Montréal.

LES REGATES DU BOUT DE L'ILE

Les officiers de l'Association Athlétique Laval de Montréal travaillent sans relâche à l'organisation des grandes régates qui auront lieu samedi et dimanche prochain, les 9 et 10 août, en face de l'Hôtel Bureau, à Laval de Montréal (Bout de l'île). Le programme est des plus variés et cette fête nautique promet d'être couronnée de succès.

LES GREVES

Le conflit est général. TOUS LES CARROSSIERS DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE ONT QUITTE LE TRAVAIL CE MATIN, A LA SUITE D'UN VOTE PRIS HIER SOIR. La grève des carrossiers englobe aujourd'hui les ouvriers de tous les établissements de la ville et de la banlieue. C'est la conclusion de l'assemblée qu'ont tenue hier soir les hommes de ce métier, à la salle Lavoie, rue Ontario. Les hommes ont formulé il y a quelques mois des réclamations précises : journée de 9 heures, augmentation de 10 à 20 pour cent dans les salaires et reconnaissance de l'union. Aux deux premières demandes, les patrons répondent en offrant la journée de 10 heures et une augmentation de 10 pour cent; quant à la troisième, la reconnaissance de l'union, ils ne veulent pas y accéder.

LES GREVES

LE CONFLIT EST GÉNÉRAL

TOUS LES CARROSSIERS DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE ONT QUITTE LE TRAVAIL CE MATIN, A LA SUITE D'UN VOTE PRIS HIER SOIR. La grève des carrossiers englobe aujourd'hui les ouvriers de tous les établissements de la ville et de la banlieue. C'est la conclusion de l'assemblée qu'ont tenue hier soir les hommes de ce métier, à la salle Lavoie, rue Ontario. Les hommes ont formulé il y a quelques mois des réclamations précises : journée de 9 heures, augmentation de 10 à 20 pour cent dans les salaires et reconnaissance de l'union. Aux deux premières demandes, les patrons répondent en offrant la journée de 10 heures et une augmentation de 10 pour cent; quant à la troisième, la reconnaissance de l'union, ils ne veulent pas y accéder.

COURSES DE YATCHS

- 2 heures.—Course de 5 milles, 1 cylindre.
2 heures 30.—Course de 10 milles, 4 cylindres.
3 heures.—Course de 15 milles, hydroplanes, 2 cylindres.
3 heures 15.—Course de 10 milles, 2 cylindres.
4 heures.—Course de 10 milles, 3 cylindres.
4 heures 15.—Course de 15 milles, 3 cylindres.
4 heures 30.—Course de 5 milles, yachts à cabine.
4 heures 45.—Course locale de 10 milles.
5 heures.—Free for all, 20 milles.

COURSES DE CHALOUPES

- 1 heure 30.—150 verges, jeunes files, 16 ans et au-dessous, une paire de rames.
1 heure 40.—Demi-mille, jeunes garçons, 16 ans et au-dessous, une paire de rames.
1 heure 50.—150 verges, dames, deux paires de rames.
2 heures.—Demi-mille, jeunes filles, deux paires de rames.
2 heures 15.—Demi-mille, jeunes garçons, 16 ans et au-dessous, deux paires de rames.
2 heures 30.—Demi-mille, hommes, une paire de rames.
2 heures 45.—Demi-mille, dame et monsieur, deux paires de rames.
3 heures.—Un mille, hommes, ouverte, deux paires de rames et un aviron.
3 heures 15.—Un mille, trois paires de rames et un aviron. Course ouverte.
3 heures 30.—Un mille, cinq avirons. Course ouverte.

GARDE INDÉPENDANTE ST-HENRI INCORPORÉE

C'est lundi prochain, le 11 août courant qu'aura lieu le 1er piquet de la Garde Indépendante St-Henri Inc., à Lavaltrie, à bord du vapeur "Trais-Rivières", et la Garde invite tous les amateurs d'une bonne promenade sur l'eau à se joindre à elle.

LIGUE NATIONALE

Table with columns for club names and scores. Includes Cincinnati, Brooklyn, Cincinatti, Mitchell, Smith et Miller, Ring et Barden, Chicago, Boston, New-York, Philadelphia, St-Louis, New-York, St-Louis, Doolhas, Dubuc et Gonzales, May et Dillhoefer.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with columns for club names and scores. Includes Washington, Detroit, Washington, Boland et Ainsmith, Jhonson et Picnic, Gharrity, Boston, Cleveland, Boston, Bagby, Morton, Klepfer et Schang, A New-York, La Joute St-Louis-New-York, A Philadelphia, La Joute Chicago-Philadelphia.

LIGUE INTERNATIONALE

Table with columns for club names and scores. Includes Toronto, Rochester, Toronto, Reading, La Joute Newark-Reading, A Binghamton, La Joute Buffalo-Binghamton, Note—Il n'y avait que trois parties de cédulées pour mardi.

LES GREVES

LE CONFLIT EST GÉNÉRAL

TOUS LES CARROSSIERS DE MONTREAL ET DE LA BANLIEUE ONT QUITTE LE TRAVAIL CE MATIN, A LA SUITE D'UN VOTE PRIS HIER SOIR. La grève des carrossiers englobe aujourd'hui les ouvriers de tous les établissements de la ville et de la banlieue. C'est la conclusion de l'assemblée qu'ont tenue hier soir les hommes de ce métier, à la salle Lavoie, rue Ontario. Les hommes ont formulé il y a quelques mois des réclamations précises : journée de 9 heures, augmentation de 10 à 20 pour cent dans les salaires et reconnaissance de l'union. Aux deux premières demandes, les patrons répondent en offrant la journée de 10 heures et une augmentation de 10 pour cent; quant à la troisième, la reconnaissance de l'union, ils ne veulent pas y accéder.

COURSES DE YATCHS

- 2 heures.—Course de 5 milles, 1 cylindre.
2 heures 30.—Course de 10 milles, 4 cylindres.
3 heures.—Course de 15 milles, hydroplanes, 2 cylindres.
3 heures 15.—Course de 10 milles, 2 cylindres.
4 heures.—Course de 10 milles, 3 cylindres.
4 heures 15.—Course de 15 milles, 3 cylindres.
4 heures 30.—Course de 5 milles, yachts à cabine.
4 heures 45.—Course locale de 10 milles.
5 heures.—Free for all, 20 milles.

COURSES DE CHALOUPES

- 1 heure 30.—150 verges, jeunes files, 16 ans et au-dessous, une paire de rames.
1 heure 40.—Demi-mille, jeunes garçons, 16 ans et au-dessous, une paire de rames.
1 heure 50.—150 verges, dames, deux paires de rames.
2 heures.—Demi-mille, jeunes filles, deux paires de rames.
2 heures 15.—Demi-mille, jeunes garçons, 16 ans et au-dessous, deux paires de rames.
2 heures 30.—Demi-mille, hommes, une paire de rames.
2 heures 45.—Demi-mille, dame et monsieur, deux paires de rames.
3 heures.—Un mille, hommes, ouverte, deux paires de rames et un aviron.
3 heures 15.—Un mille, trois paires de rames et un aviron. Course ouverte.
3 heures 30.—Un mille, cinq avirons. Course ouverte.

GARDE INDÉPENDANTE ST-HENRI INCORPORÉE

C'est lundi prochain, le 11 août courant qu'aura lieu le 1er piquet de la Garde Indépendante St-Henri Inc., à Lavaltrie, à bord du vapeur "Trais-Rivières", et la Garde invite tous les amateurs d'une bonne promenade sur l'eau à se joindre à elle.

LIGUE NATIONALE

Table with columns for club names and scores. Includes Cincinnati, Brooklyn, Cincinatti, Mitchell, Smith et Miller, Ring et Barden, Chicago, Boston, New-York, Philadelphia, St-Louis, New-York, St-Louis, Doolhas, Dubuc et Gonzales, May et Dillhoefer.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with columns for club names and scores. Includes Washington, Detroit, Washington, Boland et Ainsmith, Jhonson et Picnic, Gharrity, Boston, Cleveland, Boston, Bagby, Morton, Klepfer et Schang, A New-York, La Joute St-Louis-New-York, A Philadelphia, La Joute Chicago-Philadelphia.

LIGUE INTERNATIONALE

Table with columns for club names and scores. Includes Toronto, Rochester, Toronto, Reading, La Joute Newark-Reading, A Binghamton, La Joute Buffalo-Binghamton, Note—Il n'y avait que trois parties de cédulées pour mardi.

3 LEADERS LES BIERES PORTERS ET EXtrait de Malt DOW

le paiement d'un dividende de 10 pour cent, mais il avait perdu devant ces deux courses. L'avocat de J. A. Jacobs a annulé immédiatement après ce jugement hier, qu'il appellerait de cette décision.

La cause du litige vient d'une entente qu'aurait faite MM. Davis et Jacobs, entre eux, pour assumer le contrôle de la "Jacobs Company", en s'engageant à grouper leurs parts au nombre de 4,000 chacune. Ils devaient ainsi contrôler l'assemblée des actionnaires du 17 janvier dernier.

Sur le refus subséquent de sir Mortimer Davis de s'en tenir à la convention, Jacobs aurait utilisé les votes que conféraient les 8,000 actions pour faire élire ses candidats.

Le juge sans se prononcer sur la légalité de leur entente, déclara que, lors de l'assemblée, Davis et Jacobs n'avaient que deux lignes de conduite à suivre : soit de voter chacun dans les limites que leur donnaient leurs 4,000 actions, ou de s'abstenir complètement de voter, et dans les deux cas, les candidats de sir Mortimer Davis auraient été élus.

Davis, de plus, a prétendu que Jacobs avait enregistré illégalement 296,833 votes en valeur lors de l'assemblée de la "Federal Asbestos Co.", au mois de février.

Conséquemment, le juge Guérin a décidé que l'élection des candidats de M. Jacobs, au conseil d'administration, était illégale, parce que Jacob A. Jacobs n'avait aucun droit d'utiliser les votes conférés par les dites actions.

Cet hôtel a un vrai confort reposant et une salle de bal et orchestre excellents, cuisine et service splendides et un ton distinctif qui lui est propre.

Cet hôtel comme centre l'on peut faire des excursions de tous côtés les merveilleux paysages des Rocheuses du Pacifique. De belles vacances constituent une expérience unique tendant, outre à produire une meilleure santé, à vous faire mieux concevoir la grandeur du Canada.

Il y aura de l'accommodation disponible à l'hôtel au mois de septembre. N'importe quel agent des billets du Pacifique-Canadien, vous fournira des renseignements, taux, etc., et circulaires descriptives.

LE FUTUR PRÉSIDENT DU PORTUGAL

(Câble de la Presse Associée) Lisbonne, 6. — M. Teixeira Gomez, ancien ministre du Portugal en Grande-Bretagne et en Espagne, a été choisi comme candidat à la présidence de la république par le congrès parlementaire.

COURRIER DE LA RIVIERE DU LOUP

Rivière du Loup (en bas), 6. — M. l'abbé Lahoux, vicaire, est à l'hôpital où il doit subir une opération pour l'appendicite. M. l'abbé P. Roy, curé, est parti lundi pour la retraite ecclésiastique. La R. S. Marie des Anges, née Leclercq, qui était en repos chez Mme Pouliot, est repartie pour le couvent d'Hochelaga. La R. S. St-Leonard de Port Maurice reste supérieure du couvent du Bon Pasteur. Mère St-Eugène reste professeur de musique. Mgr Dugal est parti lundi dernier, après avoir passé quelque temps en notre ville. La grève continue.

DISPUTE D'ACTIONNAIRES

Le litige entre sir Mortimer Davis et Jacob A. Jacobs, au sujet du contrôle de la "Jacobs Asbestos Mining Co.", est résolu. Le juge Guérin a déqualifié les candidats de M. Jacobs, au conseil d'administration de ces deux compagnies, pour les remplacer par ceux de sir Mortimer Davis.

Les directeurs ainsi déqualifiés au moyen du bref de "quo warranto" pris par sir Mortimer Davis, sont : John J. Ghysler, Alexander M. Reaper, H. Koehler et Jacob A. Jacobs, qui devront quitter le conseil d'administration de la "Jacobs Co." tandis que A. M. Reaper, P. E. Beaudoin et Jacob A. Jacobs ne seront plus directeurs de la "Federal Asbestos Co."

L'Atmosphère des Alpes Canadiennes. est un merveilleux tonique pour ramener l'énergie et la vitalité. Chaque jour vécu parmi les pics, les glaciers, les cascades écumeuses, les verdoyantes vallées et les lacs limpides des Montagnes Rocheuses est un pas de plus vers l'oubli des années de guerre et de tristesse que nous venons de traverser.

PACIFIQUE CANADIEN Excursion de moissonneurs \$12 WINNIPEG Plus 1/2c. par mille au delà EXCURSIONS LES 12 ET 19 AOUT 1919

Il faut 15,000 hommes POUR les récoltes dans l'Ouest \$12 jusqu'à Winnipeg DATES D'EXCURSIONS Les 12 et 19 AOUT

UNE GRÈVE DE GARÇONS DE FERME LOEW'S CONSTANCE TALMADGE dans "MRS LEFFINGWELL'S BOOTS"

EXPOSITION DU CENTENAIRE CARTIER JOUR D'OUVERTURE SAMEDI, LE 9 AOUT, A 3 HEURES P.M.

LE TRAVAIL

UN CONGRÈS PREND FIN

L'INTERNATIONALE A POSE DES BASES SOLIDES POUR LA REALISATION DES REFORMES SOCIALES, DANS L'AVENIR, MAIS A ACCOMPLI PEU DE TRAVAIL PRATIQUE, A AMSTERDAM.

Amsterdam, 6 (Service de la Presse associée). — Le congrès international du travail, qui a donné naissance à une nouvelle Fédération internationale, s'est terminé hier soir un peu avant dix heures, à la suite de nombreux discours des représentants des divers pays.

On ne peut dire que le congrès a accompli une somme considérable de travail pratique; mais il a posé des bases solides pour l'avenir, en ce qui concerne tout particulièrement la réalisation de réformes sociales.

Les dernières heures du congrès ont été consacrées à la discussion d'un certain nombre de résolutions importantes au sujet de la Ligue des Nations, de la socialisation des ressources nationales et du blocus de la Russie et de la Hongrie.

Le comité exécutif a changé d'allure, puisqu'aucun des délégués allemands et autrichiens n'a le droit actuellement d'en faire partie. Plusieurs membres regrettent la mise au rancart de Carl Legien, le chef ouvrier allemand si réputé.

M. Legien a déclaré que l'avenir du mouvement internationaliste est assuré et que tous les ouvriers du monde entier agiront de concert dans leur intérêt. Il est tout à fait opposé à l'idée d'une guerre de revanche en son pays, comme le sont d'ailleurs, dit-il, tous les ouvriers allemands.

Une des résolutions du congrès dit: "La désorganisation économique, aggravée par la guerre, provient de l'impuissance du capital à réorganiser la production de manière à assurer le bien-être des populations. Le congrès croit donc urgent de diriger tous les efforts et toute l'activité des classes ouvrières de tous les pays vers l'organisation d'une union ouvrière parfaite, comme base nécessaire à la socialisation de tous les moyens de production."

Le comité exécutif de la Fédération Internationale s'occupera d'obtenir des renseignements précis sur le résultat de la socialisation et de faire tenir aux centres ouvriers de chaque pays, des rapports accompagnés de déclarations sous serment. La résolution ajoute: "Même lorsque tous les moyens de production seront socialisés, ce n'est seulement que par la production normale, développée d'une façon scientifique et permanente, que le bien-être général et individuel peut être accompli et garanti à tous dans tous les pays."

Une autre résolution traitait de la Ligue des Nations: "La Ligue des Nations devrait être fondée sur la bonne volonté et la coopération de tous les peuples. Les nations ne peuvent désormais promouvoir leurs propres causes par la force; par ailleurs, la Ligue doit devenir un corps judiciaire dépourvu de toute oppression."

Le congrès est d'opinion que la Ligue devrait posséder des pouvoirs législatifs et exécutifs séparés, et que les nations elles-mêmes devraient en élire le comité exécutif. Les fonctions de la Ligue deviendraient économiques aussi bien que politiques, afin de renforcer la paix et le travail, faire l'éducation des ouvriers, amener la protection du travail et promouvoir son organisation scientifique, aider la distribution internationale des matières premières nécessaires, donner une aide financière et procurer des transports suffisants.

La résolution ajoute que les ouvriers devraient empêcher la Ligue de devenir un centre d'oppression et de réaction; qu'ils devraient s'organiser tous ensemble afin d'entrer dans le chemin qui mène au pouvoir et devenir les maîtres de la Ligue des Nations.

Seuls les syndiqués allemands et hollandais ont voté contre cette résolution.

LA HONGRIE

A LA TÊTE DE SES TROUPES

LE ROI FERDINAND DE ROUMANIE COMMANDERAIT LUI-MÊME SON ARMÉE EN HONGRIE— UN ORDRE DU CONSEIL SUPREME A LA MISSION MILITAIRE INTERALLIEE.

Paris, 5. — Le correspondant de "l'Intransigeant" à Genève, dit que, selon une dépêche de Bucarest, le roi Ferdinand de Roumanie est à la tête de son armée en Hongrie.

ORDRE D'EVACUER BUDAPEST

Paris, 5. — Le conseil suprême a consacré presque tout son temps, aujourd'hui à l'étude de la question hongroise. On a donné ordre à la mission militaire interalliée à Budapest de faire évacuer la capitale de la Hongrie par les Roumains, aussitôt que la garde rouge hongroise aura été désarmée.

Une copie de ces ordres a été envoyée en Serbie et en Roumanie, et ordre a été donné à l'armée serbe de cesser son avance sur Budapest. M. Venizelos, premier ministre de la Grèce, s'est présenté devant le conseil suprême pour discuter la question de la frontière bulgare, mais aucune décision n'a été prise.

Le nouveau gouvernement de la Hongrie par l'entremise du lieutenant-colonel Romanelli, chef de la mission italienne à Budapest a envoyé à M. Clemenceau, en sa qualité de président de la Conférence de la paix un communiqué disant qu'il consent à observer les termes d'un armistice et demandant que chacune des grandes puissances envoie un régiment à Budapest.

Il est impossible pour les Alliés de se conformer à cette demande, car on ne peut avoir des troupes dans le moment. On enverra probablement quelques détachements en Hongrie dans le but de fixer les conditions de l'armistice. On croit que des volontaires anglais qui sont dans le Danube seront envoyés à Budapest pour régler la situation. Le général Graziani sera probablement désigné comme membre français de la commission de l'armistice.

Copenhague, 5. — Suivant les dépêches de Budapest, le nouveau gouvernement hongrois est décidé à garder dans toute son intégrité la loi électorale qui a été présentée par le gouvernement Karolyi et de faire immédiatement des élections pour l'Assemblée constituante, afin qu'on puisse savoir jusqu'à quelle limite la propriété devra être rendue nationale. Jusqu'à ce que l'Assemblée nationale soit élue, l'administration actuelle se propose de garder le même ordre de choses.

Le cabinet hongrois a décidé de ressusciter les anciennes cours pour l'administration de la justice des anciennes cours.

Le lieutenant-colonel Romanelli chef de la mission italienne à Budapest qui agit comme représentant des Alliés a demandé à la population civile de rendre toutes ses armes et ses munitions. Le lieutenant-colonel Romanelli a déclaré aujourd'hui que l'armée "rouge" serait désarmée et désorganisée aussitôt que possible.

La liberté de la presse a été restaurée à Budapest.

JOLI MAGOT

Vienne, 6. — On a trouvé dans les bagages d'Engel Landler, de M. Varga et de M. Vago, anciens membres du gouvernement soviétique qui accompagnaient Bela Kun à Vienne, une somme de 5,000,000 de couronnes, en outre des roubles russes et des francs suisses. (Une agence de nouvelles disait hier que cette somme avait été trouvée dans les bagages de Bela Kun.)

On a pris tous les moyens pour arrêter l'avance des Roumains sur Budapest. M. Stephen Pichon, le ministre des Affaires étrangères de France, a télégraphié, ce matin, au ministre français à Budapest, pour lui dire d'avertir le ministre des Affaires étrangères de Roumanie qu'il ne se conformera à la demande du lieutenant-colonel Romanelli, le représentant militaire des Alliés et de s'arrêter.

Les administrateurs du cimetière juif de Wiener Neustadt, dans la passe Autriche, ont refusé de permettre l'enterrement dans leur cimetière du corps de Tiber Szamuely, le chef communiste qui a été tué alors qu'il essayait de traverser la frontière autrichienne.

Le principal administrateur du cimetière a donné pour raison que la religion juive prohibait le meurtre.

Le corps de Szamuely a été enterré à la frontière de Sauerbrunn.

BUDAPEST BOMBARDE

Londres, 6. — Selon une dépêche de Budapest, la ville a été bombardée avant que les Roumains l'aient occupée. Vingt et un obus ont été lancés. Une maison a été atteinte. Il y a eu plusieurs arrestations, hier, à Budapest. Tous ceux qui ont été arrêtés et qui ont trempé dans le mouvement soviétique ont été mis en prison.

AVANCE TCHEQUE

(Service de la Presse Associée.) Copenhague, 6. — Une dépêche de Budapest annonce qu'un petit détachement de l'armée tchéco-slovaque a traversé la frontière, lundi, et marché sur Budapest.

UNE CAMPAGNE D'ÉDUCATION

(Service de la Presse associée.) Washington, 6. — Les employés de chemins de fer des États-Unis vont entreprendre, avec l'approbation de la Fédération Américaine du travail, une grande campagne de souscription, pour prélever une somme de \$2,500,000, destinée à faire l'éducation du peuple sur les avantages du système Plumb au sujet de la nationalisation des chemins de fer.

ANGLETERRE

LES PROFITS EXCESSIFS

M. ROBERTS, COMMISSAIRE DES VIVRES, EN PARLE A L'ENQUÊTE SUR LE CÔTÉ DE LA VIE.— NECESSITE D'UNE RÉGLEMENTATION PERMANENTE.— SITUATION OUVRIÈRE CRITIQUE.

Londres, 6 (Service de la Presse associée). — M. Georges Roberts, le contrôleur des Vivres, a rendu témoignage hier à la séance d'enquête du côté élevé de la vie. Il a dit que son département avait eu de la difficulté à délimiter les profits excessifs.

M. Roberts a donné les conclusions suivantes: 10—Il devrait toujours y avoir un contrôle effectif du prix des vivres, des approvisionnement et de leur distribution.

20—La même méthode devra être appliquée aux autres articles comme les chaussures, et les ustensiles de maïs, si on ne peut fixer un prix moyen pour ces objets.

30—Le département qui est chargé de fixer les prix devra faire pour les autres articles ce qu'il a fait pour les vivres.

40—Un seul département devra être chargé de s'occuper des faits qui ont trait au côté élevé de la vie, en Angleterre et dans les autres pays.

50—Avec la réduction des heures de travail et sans une augmentation de la production, une hausse des prix est inévitable.

M. Roberts dit que 94 pour cent des vivres en Angleterre sont réglementés. Le reste se vend plus ou moins cher. Le ministre des Vivres dit que par malheur une grande partie des vivres d'Angleterre a été envoyée par les États-Unis parce que d'autres sources d'approvisionnement ont été fermées.

M. Roberts dit que le ministère est incapable de faire quoi que ce soit au sujet du monopole des conserves aux États-Unis. D'après lui, cela exigerait une intervention internationale. Le Board of Trade est à faire une enquête pour protéger le pays contre le prix élevé de la viande.

Dans des cas de profits excessifs M. Roberts suggère que les coupables soient emprisonnés et que leurs permis leur soient enlevés.

LA SITUATION EST CRITIQUE

Londres, 6. — Comme la grève des mineurs de Yorkshire n'est pas encore réglée, que celle des boulangers continue, qu'un certain nombre d'autres grèves ont été engendrées par sympathie au sein de différentes autres industries, que le mécontentement de la police de voir échouer sa tentative de faire retirer le projet de loi l'affectant directement, et qu'une autre grève nationale des chemins de fer se fait menaçante, il s'ensuit que la situation ouvrière de l'Angleterre est telle que critique que le chef ouvrier anglais, Arthur Henderson, qui est à la conférence socialiste de Lucerne, a été appelé en toute hâte à Londres.

Liverpool a été calme hier, mais la ville est encore le château-fort des grévistes et les débardeurs menacent de se joindre aux agents de police déjà en grève. Le comité exécutif des débardeurs a demandé la réinstallation des agents de police renvoyés, sans qu'ils appuieront de tout cœur les revendications de la police.

Une autre assemblée a été tenue, hier soir, à Liverpool, où étaient représentées toutes les associations ouvrières de la ville et tous les corps de métiers. On a considéré l'opportunité de faire une grève générale de sympathie. On dit que Tom Mann, président de l'union des travailleurs, ira à Liverpool pour diriger la marche des événements.

Les négociations entre le gouvernement et l'association des ingénieurs et des chauffeurs-mécaniciens de locomotives pour fixer une nouvelle échelle de salaires ont eu lieu au cours des six derniers mois. Le gouvernement vient d'émettre une dernière échelle de salaires, maintes fois remaniée et que l'on regarde comme devant être la dernière. Mais, le comité exécutif de l'union a protesté contre cette échelle de salaires qu'il trouve trop inférieure pour les différentes parties du pays. Le comité est arrivé à Londres de Leeds pour voir une entrevue avec le Board of Trade à ce sujet et la situation est considérée comme critique. Bien plus, il y a des commencements de grève sur des chemins de fer de l'Écosse, à cause de certains malentendus locaux.

Le nombre de grévistes employés à la London Southwestern Railway a presque doublé aujourd'hui et le service des voyageurs est paralysé. M. James Henry Thomas, député aux Communes, dit que cette grève est une grave faute et qu'elle n'a pas été autorisée.

Lord Robert Cecil a, à la Chambre des Communes, aujourd'hui a demandé quelle serait la politique du gouvernement en face d'une menace de grève générale. M. Bonar Law a répondu que le gouvernement opposerait à un tel mouvement toute la résistance possible. Comme les employés de chemins de fer, les employés du transport et les mineurs voteront cette semaine sur la question d'agir immédiatement.

Dix mille mineurs travaillant à vingt mines à Midlothian et à Eastlothian, Écosse ont reçu ordre de se mettre en grève d'ici à une semaine pour appuyer les grévistes d'une mine à Midlothian, lesquels n'ont pu obtenir ce qu'ils demandaient après une grève de dix semaines.

Liverpool sera sans pain demain, à cause de la grève des boulangers. La situation est si sérieuse que Charles McCurdy, secrétaire du ministre des Vivres, est parti pour Liverpool ce soir, dans le but d'améliorer la situation.

Liverpool, 6. — Une assemblée tenue, ce soir, les employés municipaux ont décidé de donner un avis de 24 heures avant de déclarer la grève, si les demandes des employés de tramway ne sont pas accordées immédiatement.

ÉTATS-UNIS

GUERRE AUX PROFITEURS

DES POURSUITES SONT ORDONNÉES CONTRE CETTE ENGEANCE ET CONTRE LES ACAPAREURS D'ARTICLES DE PREMIÈRE NECESSITE.— LA GARANTIE DU PRIX DU BLE— LEGISLATION SUPPLEMENTAIRE.

(De la Presse associée)

Washington, 6. — Les départements de l'administration qui entreprennent de réduire le coût de la vie et de dissiper le malaise qui règne dans le pays ont pris hier les décisions suivantes. Le président Wilson a, pour sa part, résolu d'adresser au Congrès un message recommandant une législation supplémentaire pour aider à abaisser le coût de la vie.

Les agents du département de la justice ont reçu l'ordre de découvrir par le pays entier tous les acapareurs d'articles de nécessité première et les profiteurs. Ils seront poursuivis en vertu de la Loi du contrôle des vivres.

M. Julius H. H. Barnes, directeur de la "Grain Corporation", a décidé de maintenir la garantie du gouvernement sur le blé à \$2.26 le boisseau, comme "réservoir de garantie contre toute élévation subéquente de prix."

Après une journée de vive activité pour le président, pour le sous-comité du cabinet désigné par le procureur général Palmer et pour le procureur lui-même, avis a été donné de la décision relative à ces démarches importantes et à la politique du gouvernement au sujet du blé.

Dans un long rapport où il démontre comment monterait le prix du blé sans la garantie du gouvernement, le directeur Barnes a promis un rajustement des prix de la farine aux frais du trésor national, tel qu'il maintiendrait la garantie du blé en Amérique du Nord, dont 250,000,000 aux États-Unis. Ces prévisions datent de juin, et l'on prévoit en outre, en Europe, sans compter la Russie, une diminution de 300,000 boisseaux dans la production du blé et du seigle.

M. Barnes a annoncé que la "Grain Corporation" va prendre des mesures immédiates pour vendre la farine étalon d'exportation dans toutes les localités du pays, à pleins chars et à un prix qui ne dépassera pas \$10 le baril. Il a ajouté que ce prix est inférieur d'un dollar par baril à n'importe quel prix qui a prévalu au cours des quatre derniers mois.

Se servant de chiffres qu'il dit venir de la Grain Corporation elle-même, M. Barnes a prédit une diminution de probablement 400,000,000 de boisseaux dans la production du blé en Amérique du Nord, dont 250,000,000 aux États-Unis. Ces prévisions datent de juin, et l'on prévoit en outre, en Europe, sans compter la Russie, une diminution de 300,000 boisseaux dans la production du blé et du seigle.

On n'a pas discuté le coût élevé de la vie, hier, à l'assemblée régulière du cabinet, mais le procureur général Palmer, après la réunion, est demeuré en conférence avec le président et lui a présenté des mémoires préparés par le sous-comité, dans lesquels il est dit ce que le gouvernement accomplit et ce qu'il projette de faire en vertu des lois existantes et d'autres lois peut-être à venir afin de remédier à la situation.

Le procureur général a dit, en quittant le président, que les agents du département de la justice du pays entier ont reçu ordre d'instituer des enquêtes spéciales pour fournir la preuve de cas d'acaparements et de profiteurs, tels qu'interdit par la Loi du contrôle des vivres et que l'on tentera des poursuites sans retard.

Le procureur-général Palmer a refusé de révéler les lois remédiatrices suggérées au président ou de donner des détails sur la façon dont le département procéderait en vertu des lois existantes.

BÉNÉDICTION D'UNE BANNIÈRE

Dimanche soir, le 3 août courant, avait lieu la bénédiction de la bannière du cercle St-Jean-Baptiste, No 4, de l'Union Saint-Pierre, dans la salle du cercle, 297, rue Marie-Anne est, à l'angle de la rue St-Denis. Mgr L. A. Dubuc, curé de la paroisse, avait bien voulu prêter son concours pour rehausser l'éclat de cette cérémonie religieuse et mutuelle. Monseigneur était accompagné de M. l'abbé J. Latour, vicaire de la paroisse St-Jean-Baptiste et aussi aumônier du cercle. Un grand nombre de personnes avaient répondu à l'invitation des officiers du cercle pour assister à la bénédiction de cette magnifique bannière. On y remarquait plusieurs représentants des sociétés sœurs.

Le conseil général de l'Union Saint-Pierre était représenté par son ancien président, M. D. W. Gagnon, M. A. Chénard, secrétaire général, M. N. Paquin, 2 vice-président, N. E. Gobeil et M. E. Gratton, directeurs.

Après la bénédiction de la bannière, bénédiction donnée par Mgr Dubuc, M. Eugène Lefebvre, le secrétaire-archiviste du cercle St-Jean-Baptiste, a souhaité, au nom des officiers, la bienvenue aux invités et remercié Mgr Dubuc ainsi que M. l'abbé J. Latour de leur présence. Mgr Dubuc a prononcé une jolie allocution.

Un joli programme musical et littéraire avait été soigneusement préparé par les membres de la chorale St-Jean-Baptiste de l'Union Saint-Pierre.

A une autre assemblée de l'union des différentes branches de l'industrie, il a été décidé de déclarer une grève générale mercredi.

Tom Mann, président de l'union des ouvriers, assistait à l'assemblée. Les différents orateurs ont tous appuyé la grève de la police.

Dupuis Frères AU MAGASIN DU PEUPLE

COMPLETS LAVABLES

45 douzaines de COMPLETS LAVABLES pour garçonnets de 3 à 7 ans, genre Buster. En duck bleu et blanc. En guingam beige. En duck blanc, collet et ceinture bleus. En duck bleu, collet et ceinture beige. Valant 1.50 et 1.75 pour



.89

Au rez-de-chaussée.

Bottines de courses pour garçonnets

BOTTINES de course pour garçonnets. Canevas noir, bleu ou blanc. Pointures 11 à 13. Spécial... 1.29 BOTTINES de course pour jeunes gens. Canevas noir, bleu ou blanc. Pointures 1 à 5. Spécial... 1.39

TRES SPECIAL

SOULIERS de course pour jeunes gens. Canevas blanc et semelle de caoutchouc de première qualité. Pointures 1 à 5. Valant 1.50. Très spécial... .79

Au rez-de-chaussée.

BLOUSES POUR GARÇONNETS

Grand choix de blouses de chambre bleu ou champagne, aussi blouses de soiesette blanche ou de percale à jolies rayures de couleurs, bonne qualité, collet à même. Grandeurs pour garçonnets de 6 à 15 ans. Valeur extraordinaire à... .98 Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

VENEZ A NOS FRAIS AUX FETES DU CENTENAIRE CARTIER

Ces fêtes seront intéressantes et il ne vous en coûtera rien, car nous remboursons les frais de passage aux conditions suivantes: Rayon de 100 milles, sur achats de 60.00. Rayon de 75 milles, sur achats de 45.00. Rayon de 50 milles, sur achats de 30.00. Rayon de 25 milles, sur achats de 15.00. Ces remboursements se feront à notre bureau d'informations sur présentation des billets de retour et des factures d'achats.

Quatre grands spéciaux

Dans les tissus noirs pour robes, costumes de couvent ou robes d'écoles, etc., etc. BRILLANTINE noire, 36 pouces, surface d'un beau fini brillant, noir jais parfait, qualité durable, désirable pour robes de couvent. .75 Jeudi, spécial, la verge... .89 ARMURE noire jais, 36 pouces, belle surface à texture cailloux, qualité très résistante pour robes de couvent, etc., etc. Jeudi, spécial, la verge... .89 ROYALLETTE noire jais, 36 pouces, belle surface finie serrée, le meilleur noir jais, matériel reconnu pour sa durée. Jeudi, spécial, la verge... .98 TAFFETAS de laine noir, 36 pouces, belle pesanteur moyenne, désirable pour robes de couvent, etc., etc. Jeudi, spécial, la verge... 1.69 SOIES SOIE TAFFETAS CHIFFON, noire, 36 pouces. Soie la plus en vogue pour robes, jupes ou costumes d'été. Qualité très durable. 1.98 Valeur régulière 2.50. Jeudi... 1.98 SOIE CORDEE OTTOMAN, blanche, 36 pouces, cordé fin ou demi-fin, désirable pour manteaux de bébés, garnitures, etc., etc. 1.89 Valeur régulière 2.50. Jeudi... 1.89 Au rez-de-chaussée.

Valeurs exceptionnelles

BOUTEILLES VAC U M, capacité 1 1-2 chopine, garanties, conserve les liquides chauds ou froids durant 24 à 48 heures. 72 seulement. Tant que le lot durera

1.19

Au sous-sol.

COTON JAUNE à draps, 40 pouces de largeur, beau fini souple. Extra spécial

.25

Au rez-de-chaussée.

NOTRE EPICERIE

Téléphonez votre commande d'épicerie ce soir, avant 10 heures. Appelez Est 8008.

SPECIAUX DU MERCREDI SOIR

Par téléphone, de 6 à 10 heures. Appelez Est 8008. Confitures de fruits, marque Banier, chaudière de 4 lb. .65 Savon Queen Laundry, 8 morceaux. .60 Céréales à déjeuner, crème de barley, cuir dans trois minutes. Gros paquet. .24 Avec commande d'épicerie.

SPECIAUX POUR JEUDI

TOUTE LA JOURNÉE Allumettes silencieuses (300), 3 paquets. .23 Farine Ogilvie ou Five Roses, le sac de 7 livres. Rég. 49 .43 Vermicelle fin de famille, boîte de 5 livres. Rég. 30 pour .65 Avec commande d'épicerie.

Meilleur beurre de érémerie des Cantons de l'Est, la livre... .60 Meilleur sucre granulé, 5 livres... .50 10 livres... .99 Avec commande générale d'épicerie seulement.

Meilleur riz Pftna, 2 lbs... .29 Fèves blanches triées à la main, 3 livres... .25 Pois jaunes pour bouillir, 3 livres... .23 Meilleur orge moulu, 3 lbs... .25 Fèves au beurre, pag... .15 Mayonnaise Royal, bout. .18, .38 Huile d'olive pure, boîte 1 chopine... .100 Boîte 1 pint... .190 Sauce à la viande, 3 bout... .25 Macaroni, vermicelle ou spaghetti, par. 16 oz... .15 Farine de maïs jaune, 5 lbs... .49 Farine Dupuis, sac 7 lbs... .49 Cassonade pâte, 5 lbs... .51 Sucre à glacer ou à fruits, 2 livres... .25 Vermicelle fin de famille, boîte de 5 livres. Rég. 30 pour .65 Avoine blanche roulée Perrier ou Brodie, gros pag carré... .29 Flocons de maïs Gusto ou Quaker, 2 paquets... .25 Légumes desséchés (Jiffenon), économiques pour potages, lb 38

Savon Queen Laundry, Sunny Monday, Sunlight, Life Buoy ou Gold, 4 morceaux... .37 Empois blanc, 2 lbs... .28 Empois chinois Puritas ou Bee, paquet... .15 Poudre à laver Gold Dust ou Babbitt, 4 paquets... .25 Thé vert Japon, lb... .55 Café Mocha et Java, la livre .48 Café Standard, lb... .60 Cacao Fry, boîte 1/2 lb... .25 "LAIN" pour laver les laines et les tissus, pag... .12

PROVISIONS

Jambon spécial, entier, la livre... .15 Bacon de qualité extra, la lb .63 Meilleur jambon cut, lb... .79 Poudre à pâte Egg'O, boîte 1 lb... .35 Poudre aux œufs Releg, 4 paquets de 10 pour... .25 Coco filant, lb... .15

PRODUITS DE CLARK

Sauce aux tomates Clark, bouteille... .18, .25 Force ou Post Toasties, 2 paquets... .29 Bê filant, 2 paquets... .27 Farine de riz, 2 paquets... .25 Orge soufflé, pag... .15

Au sous-sol.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE 447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe. J. N. Dupuis, Président. Eug. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dupuis, Directeur-Général.

Logo: LE MAGASIN DU PEUPLE. Text: Vient de paraître: L'ÉGLISE et l'organisation ouvrière, par le R. P. ARCHAMBAULT, S.J. Ce qu'enseigne l'histoire — Vrai rôle des syndicats — Faut-il se syndiquer? 16 pages 5 sous — 6 sous franco \$4.00 le cent Port en plus L'Action française Service de librairie Imm. La Sauvegarde Montréal